ISSN 1969-2137
Octobre-Novembre-Décembre 2018
10 €

Lignes de crêtes

n°41

Quelles sécurités pour quelles libertés ?

Une entrée dans la culture de la sécurité

Faire confiance

SOS voyageurs

Première immersion en France

Fiche de travail

CdEP
Chrétiens dans l'Enseignement Public

Lignes de crêtes

est la revue de *Chrétiens dans l'Enseignement Public*, résultat de la fusion des Équipes Enseignantes et de la Paroisse Universitaire.

Elle s'adresse à ceux qui se sentent concernés par l'école et les questions d'éducation, qui ont le souci de nourrir leur foi pour faire vivre leurs engagements et éclairer leur regard sur le monde.

Abonnement à *Lignes de crêtes*

normal (non-cotisants)	36 €
réduit (cotisants, aumôniers)	30 €
abonnement pour autrui	à partir de 26 €
soutien	à partir de 40 €
étranger	40 €

Cotisation à *Chrétiens dans l'Enseignement Public*

Cotisation minimale annuelle de 30 €

Cependant, nous vous proposons de déterminer le montant de votre cotisation en fonction de vos possibilités. Vous trouverez ci-dessous un tableau donnant des indications de montant.

traitement mensuel	cotisation
1000-1500 €	80 €
1500-2000 €	120 €
+ de 2000 €	160 € ou plus

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de *Chrétiens dans l'Enseignement Public* et de l'envoyer à :

Chrétiens dans l'Enseignement Public
67 rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris - tél : 01 43 35 28 50

Prochains numéros

- Notre planète, nos enfants, notre école
- Fait religieux et vivre ensemble
- École et politique, politique de l'école

Couvertures
Montage Suzanne Cahen

Sommaire

Éditorial (Comité de Rédaction) ..... p 3

Métier

Une entrée dans la culture de la sécurité (Odile) ... p 4
Des "surveillants" aux assistants d'éducation (C. Réalini) ..... p 6
Pour une école maternelle bienveillante (S. Paquet) ..... p 9
Surveiller ou veiller sur le handicap... (D. Hallaf) .... p 12
"Le prof et l'ordinateur" (C. Réalini) ..... p 14
Être libre avec la loi (É. Tartar-Goddet) ..... p 16

Église et Foi

L'évêque surveillant ou veilleur (D. Moulinet) ..... p 17
Faire confiance (J. Lamblot) ..... p 18
Du bon usage de la bienveillance (Y. Chalvet de Récy) ..... p 22

Relecture Biblique

Me surveilles-tu, Seigneur, ou veilles-tu sur moi ? (J.-L. Gourdain) ..... p 24

Société

Installer un nouvel ordinateur (A.-M. Marty) ..... p 26
Nous voulons des coquelicots (B. Petit) ..... p 28
SOS voyageurs (D. Ben Mahdi) ..... p 29
Accueillir, protéger, promouvoir, intégrer (JK) ..... p 31

Et ailleurs ?

Première immersion en France (C. Antoine) ..... p 32
Travailler avec des enfants et des adolescents à besoins particuliers (W. Oelsner) ..... p 34

Les Essentiels de la vie (C. Tellier) ..... p 38

Vie culturelle

Livres ..... p 39
Livres pour enfants ..... p 41

Vie de l'association

Après Vichy, Trêves (J. Xhaard-Bourdais) ..... p 42
La parabole du petit oiseau (Florence) ..... p 43
Cinq journées à Ristolas (H. Bremaud) ..... p 44
Ma posture d'enseignant (D. Bucheton) ..... p 45
Fiche de travail (actifs session Épernon) ..... p 45
Bureau International 2018 (P. Molinier S. Cahen) .. p 46
Communiqués ..... p 48

Iconographie

Tobit et Anna, la querelle d'un couple de vieillards (S. Ceruti) ..... p 50

Site de CdEP : www.cdep-asso.org

Directeur de publication : Chantal de la Ronde - Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse n° 0217 G 81752 du 7 juin 2012
Imprimerie Chauveau-Indica, 2 rue 19 Mars 1962 - 28630 Le COUDRAY

Éditorial

Quelles sécurités pour quelles libertés ?

Début novembre 2018, des cérémonies faisaient mémoire des attentats vécus par la France de 2015 à aujourd'hui et de leurs victimes. La recherche médicale a cherché à mieux prendre en charge les conséquences post-traumatiques des personnes touchées de près ou de loin. Un climat de vigilance accrue s'est établi, ce que toute personne chargée de responsabilités collectives ne peut plus négliger. Les personnels d'établissements scolaires doivent désormais tenir compte des contraintes de Vigipirate dans toute leur pratique.

D'un autre côté, en juin dernier, les enseignants et personnels, saturés de réunions, bulletins et dossiers informatiques à remplir, de projets à élaborer pour la rentrée, en arrivaient à ne plus voir que les contraintes administratives et financières bridant leur liberté d'innover ou la convivialité nécessaire à la vie de l'école. Comment alors mener les élèves vers l'autonomie telle que le pilier 7 du Socle commun ("L'accession à l'autonomie et l'acquisition de l'esprit d'initiative") la définit ?

D'autre part, les questions de société pénètrent régulièrement la vie de l'école... Dès les petites classes, des professeurs butent sur la difficulté pour certains enfants de vivre en collectivité, de partager les jeux et même la maîtresse, d'accepter les règles et la frustration. Dans certains quartiers, et pas uniquement très urbains, le divorce entre famille, école et cité crée des violences à l'intérieur même de l'école publique. Dès lors, "ça explose de partout, contre les copains, contre les adultes". Nous sommes de moins en moins dans une culture d'adhésion à un projet commun, et l'anonymat, la parcellisation, à l'école comme à la maison, risquent de gangréner nombre d'établissements.

Face à une double impasse, ignorer les conflits ou s'y enfermer, l'équilibre est périlleux entre occulter la réalité ou tomber dans l'angélisme. Quelle place accorder à la surveillance, si l'on veut garantir à la fois la sécurité et la liberté ? Présence rassurante de la police, mais sous quel mode ? Utilisation des nouvelles technologies, tout en les régulant, mais jusqu'où ? Cette pratique de la surveillance, qui menace visiblement la liberté dans certains pays, ne doit pas être occultée dans nos propres débats nationaux. Quel équilibre trouver plus simplement, à notre niveau individuel, entre nécessités et abus ? Sans oublier "le Marché" qui sait parfaitement jouer sur la peur pour faire vendre... Or, le sentiment de sécurité et la liberté intérieure ne dépendent pas uniquement de moyens matériels.

Seul un dialogue permanent entre réalité et projets peut permettre de démasquer d'illusoires accalmies : le "pas de vagues" entraîne trop facilement à accepter un ordre injuste générateur d'inégalités. L'important n'est-il pas de continuer à veiller sur la dignité de chaque personne et sur le bien commun, qui sont au-dessus de la tranquillité de quelques-uns ? Dans ce numéro, nous avons tenté, par des articles d'information autant que de réflexion, d'apporter des éléments de réponses à ces questionnements.

À vous lecteurs et veilleurs, nous en souhaitons bonne lecture.

Le comité de rédaction
26 novembre 2018

Une entrée dans la culture de la sécurité

Midi ce lundi 16 novembre 2015 : devant nous 1500 élèves, professeurs, membres de la communauté éducative écoutent le discours de mon collègue proviseur, tous assommés par les évènements de Paris. Puis le silence, une minute… et à voix basse, presque murmurée, nos élèves entament la Marseillaise qui s'achèvera dans une voix forte et affirmée.

Nous ne le mesurons pas encore mais nous entrons ce jour-là de plein fouet dans une autre culture, la culture commune de la sécurité.

Dix mois plus tard, la rentrée 2016 sera une rentrée de rupture, car le contexte de menace terroriste impose un renforcement de la sécurité des écoles et des établissements scolaires, à l'instar de l'ensemble des établissements recevant du public : **le PPMS, Plan Particulier de Mise en Sécurité.**

Quelle est et sera la feuille de route des 16 000 chefs d'établissements et adjoints ?…

Que dois-je faire en tant que chef d'établissement ?

Le code de l'éducation précise : *En qualité de représentant de l'État au sein de l'établissement, vous pouvez prendre toute disposition de nature à assurer la sécurité des personnes et des biens* (article R. 421-10 du CE).

Et au quotidien ? Voici quelques extraits du guide à destination des chefs d'établissements publié en août 2016 (www.education.gouv.fr/vigipirate)

• Afficher les consignes de sécurité à l'entrée de l'établissement et les diffuser le plus largement possible.

• Connaître et respecter les consignes Vigipirate en vigueur.

• Organiser l'accueil à l'entrée de l'établissement scolaire.

• Effectuer, si cela est possible, un contrôle visuel des sacs des adultes avec le consentement de leurs propriétaires ; seul un officier de police judiciaire (OPJ) peut contraindre à la fouille des effets personnels.

• Vérifier systématiquement l'identité des personnes étrangères à l'établissement…

Lors de la pré-rentrée :

• Organiser un temps de présentation sur les mesures de sécurité avec l'équipe éducative.

Dans les jours suivant la rentrée :

• Informer les parents d'élèves des mesures de sécurité.

Pendant l'année scolaire

• Mettre à jour le PPMS de l'établissement scolaire.

• Mettre à jour le diagnostic sécurité en lien avec la collectivité pour identifier avec elle les éventuels travaux de sécurisation des espaces vulnérables à réaliser.

Les référents "police-gendarmerie-sécurité école", les équipes mobiles de sécurité, les référents "sûreté" peuvent, en cas de difficulté, accompagner la mise à jour de ce guide.

• Organiser en cours d'année trois exercices de type PPMS, dont un exercice "attentat-intrusion" si possible, avant la Toussaint.

Qu'est-ce que le PPMS ?

• Le PPMS est un plan d'organisation interne mis en place et déclenché par le chef d'établissement pour protéger le personnel et les élèves des effets d'un événement majeur. Établi à partir de l'analyse des risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune, il prévoit un certain nombre de dispositions simples pour assurer la mise en sûreté des occupants (confinement ou évacuation) et l'autonomie de l'établissement scolaire en attendant l'arrivée des secours. Bâti collégialement, le PPMS attribue à chaque personnel de l'établissement un rôle précis tenant compte de ses compétences.

Renouvelé annuellement, l'exercice permet de tenir à jour le dispositif et de l'améliorer.

Le cadre est posé mais revenons au lycée...

Pendant l'année 2016, la collectivité de rattachement s'est emparée des missions de diagnostic pour évaluer, identifier les travaux et sécuriser les espaces vulnérables. Mais comment sécuriser un établissement scolaire présentant 160 portes donnant sur l'extérieur, une loge mal orientée sur l'entrée principale des élèves et des accès véhicules de service sans vidéo protection ? Les devis seront établis début 2017, les montants faramineux. La collectivité fait rapidement installer un système d'alerte sonore distinct de la sonnerie de fin de cours.

Fin d'année 2016 : le CVL (Conseil de Vie Lycéenne), avec les CPE, organise sa traditionnelle enquête climat scolaire au lycée. La synthèse des réponses est éloquente : 60 % des élèves se sentent peu ou pas en sécurité dans l'établissement. La dimension de l'établissement et les nombreuses ouvertures ajoutent à ce sentiment d'insécurité.

Interpellés par les résultats de cette enquête, nous choisissons avec les services de police, de la préfecture, du référent sécurité du Recteur, le scénario de l'attentat intrusion avec confinement. Les personnels, les élèves sont formés et informés (identification des salles de confinement, découverte des cheminements) ; chaque étage de chaque bâtiment est balisé, les portes des salles de confinement sont "loguées contre le feu". Nous attendons alors que l'installation de la nouvelle sirène "attentat, risque majeur" soit achevée.

Pour ce premier exercice "attentat intrusion" il s'agit pour l'équipe de direction de :

• Vérifier la reconnaissance de l'alarme attentat-intrusion et de son audition en tout point de l'établissement scolaire.

• Vérifier les comportements réflexes des membres de la communauté éducative (s'échapper, s'enfermer).

• Tester la communication avec les professeurs enfermés avec les élèves dans les salles de confinement...

Enfin cet exercice a permis de faire un Retex[1]. Les élèves et personnels ont été impressionnés par les moyens déployés (gendarmes, véhicules, bruits de situation).

Aidé par les grilles d'évaluation fournies par l'administration, l'exercice a surtout mis en exergue nos failles de communication : comment mieux informer et communiquer aux riverains, aux personnels et stagiaires du Greta, comment mieux accompagner nos élèves en situation de handicap lors de ces exercices...

L'efficacité commence par un entrainement régulier

Odile
Proviseure adjointe
Auvergne

1/ Retour d'expérience de l'établissement scolaire
Le chef d'établissement organise avec son équipe, et éventuellement avec les partenaires extérieurs, un Retour d'Expérience (RETEX) avec le/les observateur(s) afin d'identifier les points forts et les points à améliorer repérés pendant l'exercice.
Ce RETEX est communiqué au Conseil d'Administration. Cette communication permet d'associer les personnels, les représentants des parents d'élèves et les collectivités territoriales. Dans les établissements du second degré, les chefs d'établissement veillent à ce que les élèves, via leurs représentants, soient associés.

Textes de référence :
circulaire n° 2015-205 du 25 novembre 2015 relative au plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (BOEN n°44 du 26-11-2015) abrogeant la circulaire de 2002.
Protocole d'accord entre le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, 4 octobre 2004, Dreux
Instruction interministérielle relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicable dans les écoles et les établissements scolaires, 13 avril 2017

Des "surveillants" aux assistants d'éducation

Dans un lycée qui compte presque 1 000 élèves (dont 8 classes de Seconde, toutes à 36 élèves, 4 classes post-Bac) et qui emploie 2 CPE[1], j'interviewe les 4 AE[2] employés à plein temps ; trois d'entre eux (C., J. et P.) font ce travail depuis 2 à 4 ans ; un (S.) le découvre cette année. À trois jours des congés de la Toussaint, il a tout de même eu le temps de s'en faire une bonne idée.

Notre tâche oscille sans cesse entre "surveiller" et "éduquer", les deux sont étroitement imbriqués, explique C., comme pour un professeur d'ailleurs, qui enseigne sa matière et qui fait, quand il le faut, de la discipline... Nous rappelons aux élèves les règles de conduite dans un établissement scolaire, nous pointons surtout les manquements et faisons des rappels à l'ordre. Dommage que ce soit considéré comme un simple "job étudiant", d'ailleurs, me confie S. car c'est réellement un métier, il faut beaucoup de savoir-faire et de psychologie pour gérer les petits et parfois gros problèmes des élèves. C'est un travail humain important, renchérit J. ; or, les quatre jeunes gens ont l'impression de ne pas être considérés ni pris au sérieux (pas par les 2 CPE ni quelques professeurs, mais d'une manière générale). Toutefois, une équipe d'AE qui tourne bien, qui est efficace et proche des élèves, cela se sent, dans un lycée, l'impact est loin d'être négligeable !

Quelle formation ont-ils ? *"Deux jours... en novembre !"* ironise S., donc après 8 semaines devant et avec les élèves ! Alors comment fait-il, lui qui débute ? *"Je regarde beaucoup mes trois autres collègues, je m'appuie sur eux ; et puis les 2 CPE sont là, très proches, répondent aux questions, conseillent, prennent le relais des cas difficiles".* Ensuite, chaque AE trouve son "style", sa façon de faire, d'exercer ce métier... Pour S., "surveillant", c'était un job alimentaire, mais il est content de son choix. J. re-prépare le concours de CPE, qu'elle a raté, donc cette formation sur le terrain est précieuse ! Elle se sent "dans le bain"... C. adore ce travail, qu'elle a commencé par hasard, sur les recommandations d'un autre AE, et qui est compatible avec ses études ; elle le fait depuis plusieurs années, le trouve passionnant, regrettera de devoir arrêter[3]. P. est discret et nous écoute sans trop intervenir ; c'est le plus ancien des quatre, on sent aussi que c'est un peu leur mentor ; l'un des CPE me confiera après qu'il a un vrai talent pour être à l'écoute des élèves, repérer à leurs expressions si cela va ou pas, et qu'il a été d'une aide précieuse pour "alerter" au sujet d'élèves qui allaient mal et ne le manifestaient pas...

Que font les AE, quel est le "gros de leurs tâches" ?

Essentiellement :

- la gestion des retards (et des retardataires quand ils ne sont pas/plus admis en cours) ;
- la gestion des absences (le jour-même : vérifier si la famille a prévenu ; quand l'élève revient au lycée, lui délivrer le "billet rose" qui atteste qu'il est passé à la Vie scolaire et a régularisé son absence, qu'elle soit d'une heure ou de plusieurs jours ; avec le "billet rose" il peut rentrer en cours ; sans lui, non). Pendant que nous parlons, plusieurs élèves se présentent en effet au bureau des surveillants pour requérir le précieux sésame, et je remarque combien le contact avec les AE est important : d'un sec *"Dis donc, toi, ça commence à faire un peu beaucoup d'absences, non ?"* à un empathique *"Alors, tu vas mieux ?"*, on a en effet l'impression que chacun.e est réellement considéré pour ce qu'il/elle est : l'accueil est personnalisé, différent.
- la cantine et la file d'attente, toujours source de conflit, il y a des resquilleurs... ou des "prioritaires" parfois : élèves handicapés ou blessés, ou qui n'ont qu'1/2 h pour déjeuner (c'est vraiment exceptionnel, mais cela peut arriver). Dans notre lycée, la cantine est excellente, presque tout le monde y déjeune, donc il y a des cours en continu, et 3 services : 11h-12h, 12h-13h, ou 13h-13h30 ; chaque classe et/ou professeur a un créneau prévu pour déjeuner, évidemment.
- les entrées et sorties "à la grille" quand ça sonne, donc toutes les 55 minutes en fait ;
- la surveillance des couloirs quand ça sonne, pour gérer les "flux" d'élèves et voir si tous les professeurs sont là, s'il ne faut pas faire redescendre une classe...
- la surveillance du hall et des "lieux stratégiques" aux récréations...

• les dispenses d'EPS ;

• en collège, il y a les heures de permanence ;

• enfin la gestion des élèves collés (en retenue), ou des exclus de cours… Avec ces derniers, il est nécessaire et souvent utile de discuter pour "recadrer" les choses. Après avoir écouté leurs récriminations sur M. Truc vraiment trop sévère, ou Mme Machin qui a encore ses humeurs ou "ses têtes", l'AE leur fait prendre conscience que leur comportement à eux est loin d'être irréprochable… ce qui a parfois pour effet d'inciter un élève à aller présenter des excuses au professeur à la fin du cours.

Et, ce qui n'est pas prévu dans l'horaire ni les tâches officielles, mais qui arrive souvent : les confidences des élèves. Elles peuvent porter sur leurs relations avec des camarades de classe, ou avec un enseignant, ou encore sur la famille. Fréquentes et spontanées en collège, elles le sont un peu moins en lycée, me disent les trois "anciens", car les élèves y sont plus matures, plus autonomes, et ils se confient plus volontiers entre adolescents. En collège, les élèves vont voir les AE pour un oui pour un non, me dit J., leur parlent de tout et de rien ; cependant, en lycée, il arrive que le "surveillant", d'un âge encore proche de celui des lycéens, soit pris pour confident, ou qu'il questionne quand il remarque qu'un élève n'est pas comme d'habitude, soit surexcité, soit apathique et morose…

Notre lycée a mis en place depuis peu (un an ou deux ?) un système d'"AE référent" pour chaque classe de 2nde, de 1ère, pour certaines classes de Terminale et pour les BTS (pas les classes prépas ni les TS[4]) ; ce surveillant-référent est chargé du "suivi" des élèves de 4 ou 5 classes, il collecte les informations sur les "élèves à problèmes", discute avec certains quand l'occasion se présente, et peut, si un professeur le souhaite – et se saisit de cette chance – s'avérer une précieuse source d'information sur les élèves particuliers, un "autre regard" sur eux… voire le relais de leur parole (sans trahir les confidences). L'année dernière, l'AE-référent assistait aux conseils de classe, notamment des classes

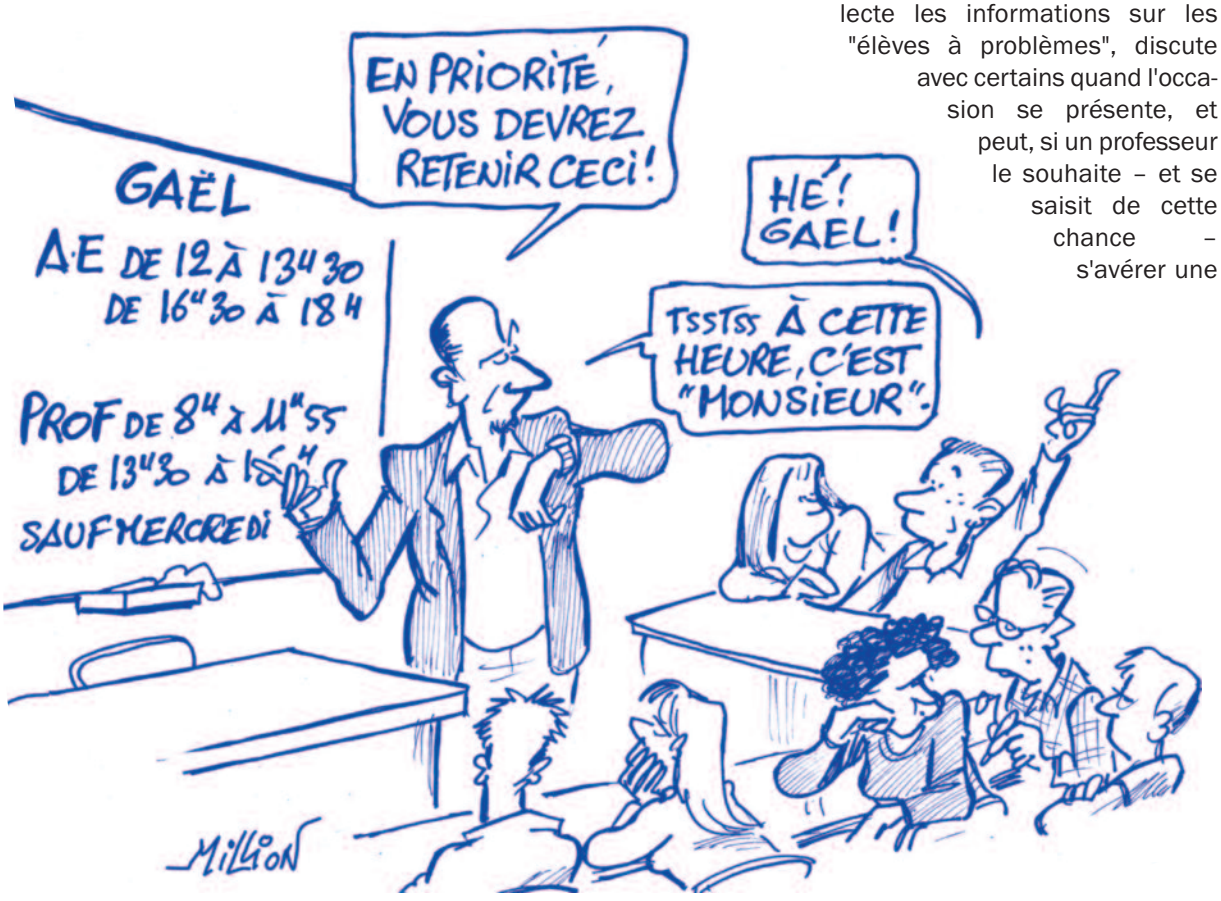

de 2nde et apportait – à mon avis – un point de vue complémentaire très enrichissant sur les élèves...

Ceux qui ont travaillé en lycée et collège trouvent que le travail avec les élèves est différent, plus "répressif" en collège : il faut fréquemment rappeler les règles de conduite, répéter, parfois se fâcher et sanctionner, gérer bagarres et petites disputes. En lycée, c'est davantage un accompagnement humain d'adolescents.

Je demande aux quatre AE ce qu'ils pensent du projet du ministère de **faire remplacer des professeurs absents par des AE du même établissement** (apparemment, ce serait dans la mesure où ces derniers suivent des études ou ont des compétences dans la matière où le professeur est absent...). Leurs réactions sont très mitigées, et si S. (le nouveau venu) trouve que ce serait intéressant, les trois autres soulèvent rapidement des objections de poids : d'abord, pour faire leurs 37 heures hebdomadaires dans l'établissement ouvert de 8h à 18h, de 8h à 16h le mercredi, et certains samedis matins, ils ne sont pas toujours présents tous les 4, loin de là ; donc, quand ils sont 3, si l'un d'eux "faisait cours", il n'y en aurait plus que 2 en Vie scolaire... Si un AE remplace un prof dans son travail, qui va remplacer l'AE dans le sien ? Personne, tout va reposer sur ses collègues présents ! Ensuite, dans un établissement "difficile", ce ne sera pas possible, m'assurent-ils tous : l'AE a un rôle, un statut différent, ce n'est pas du tout le même positionnement envers les élèves, ces derniers sont plus familiers vis-à-vis de celui (ou celle) qu'ils considèrent davantage comme un grand frère (ou une grande sœur) ; certains les tutoient, leur font des confidences ; changer de casquette pour devenir leur "prof", même temporaire, ne serait pas simple ! Leur autorité ne repose pas sur les mêmes postulats, s'exerce différemment... Je demande un exemple : J. me raconte que l'année dernière elle a dû faire revenir une élève au bureau des AE pour vérifier une signature (de parent) qu'un professeur soupçonnait d'être imitée sur le carnet de liaison. L'élève s'est offusquée que "son" AE-référente de la classe ne la croie pas, lui rétorquant : *"Tu ne me fais plus confiance ? Je croyais qu'entre nous c'était le sang !?"* c'est-à-dire qu'il y avait un pacte de confiance entre nous, que tu étais *a priori de notre côté*... (par rapport au prof, qui, lui se méfie, met en doute... C'est son rôle, il est *de l'autre côté*). Les élèves développent une relation particulière avec les AE, et la légitimité de ceux-ci en tant qu'enseignants devant la classe risque d'être délicate ; le retour à leur positionnement comme AE aussi, une fois le professeur absent revenu. Non, pensent finalement mes quatre interlocuteurs, ce projet est nocif, cela ferait bouger trop de choses dans la fragile relation qu'ils ont patiemment tissée avec les élèves.

Enfin et surtout, les AE sont bien conscients que le métier d'enseignant ne s'improvise pas : comment, même pour quelques heures de remplacement, être "un bon prof", me disent-ils, quand on voit que beaucoup de professeurs débutants, qui sortent pourtant de formation et ont eu des stages pour se préparer, ont du mal ? Qui mettent des semaines à trouver la bonne façon de faire, à asseoir leur autorité, à préparer des cours adaptés à chaque classe ? Et puis il n'y a pas que l'heure (ou les heures) de cours à assurer, justement : il faut la (les) préparer ; se mettre au courant de la progression du professeur absent ; au courant des programmes ; "remplaçant", c'est un métier, un vrai métier, il y a d'ailleurs des TZR[5] pour cela, et même ceux qui sont expérimentés ont parfois du mal et mettent du temps à travailler efficacement...

En revanche, les AE pourraient faire de l'accompagnement scolaire, un peu de tutorat, avec quelques élèves, et sur au moins deux trimestres, par exemple. Là, pensent-ils, ce serait efficace ; enfin peut-être... Ils me quittent précipitamment car la sonnerie de la récréation retentit, l'une reste au bureau de la Vie scolaire pour accueillir les élèves qui s'y présentent, les trois autres se précipitent l'un à la grille pour gérer les entrées-sorties, l'autre dans le grand hall d'entrée et près des toilettes et le dernier entame la ronde des couloirs... Je regarde partir ces jeunes gens vers "leurs" élèves – ces jeunes qu'ils co-éduquent comme nous (les profs) et avec nous, qu'ils aident à grandir – avec un regard admiratif et plein d'empathie... Ils y croient, ils ont un réel souci de l'*autre* (l'adolescent qui leur est confié), ils font du bon travail ! Je suis heureuse qu'ils soient là...

Catherine Réalini
Île-de-France

1/ CPE : Conseiller Principal d'Éducation.
2/ AE : Assistant d'Éducation, les ex-surveillants.
3/ On ne peut faire AE que pendant six années maximum.
4/ TS : Terminale S
5/ TZR : Titulaire(s) sur Zone de Remplacement.

Du bien-être au bien-devenir :

Pour une école maternelle bienveillante

Sentiment de sécurité et liberté intérieure ne dépendent pas uniquement de moyens matériels : ce compte-rendu nous rappelle à quel point le regard et la pédagogie de l'enseignant sont tout autant importants...

Pourquoi cette thématique est-elle devenue aussi importante ?

On peut avancer deux explications :

1/ Les résultats d'évaluation maintes fois confirmés : les élèves français manquent de confiance en eux.

2/ Les acquis de la recherche, en neurosciences notamment : cognition et émotion sont liées ; **un climat affectif sécurisant** est utile au bon développement psychique et au bon développement du cerveau.

3/ Les voisins européens axent cette première scolarisation sur l'épanouissement de l'enfant et les résultats sont intéressants en termes de construction de l'enfant futur citoyen.

Au commencement était l'école maternelle :

L'école se distingue des autres lieux d'éducation de la petite enfance (où l'on accompagne l'enfant dans son développement) parce qu'elle s'inscrit dans une institution d'état et que l'enseignant est là pour ENSEIGNER. On y apprend le rapport aux règles, à la loi, aux autres (enfants et adultes), le rôle/fonction du collectif avec des intérêts et des limites.

Elle met aussi en œuvre une forme de contrat passé avec la nation (programme et objectifs d'apprentissages).

C'est un lieu conçu pour des apprentissages d'une nature particulière.

Les enfants apprennent et accèdent à la conscience de ce qu'ils savent et savent faire.

La plasticité cérébrale[1] propre à la petite enfance permet des remaniements permanents du cerveau, mais vers 6-7 ans, l'essentiel est en place.

Or la qualité et le climat des relations constituent le *"terreau qui conditionne le potentiel de croissance"* (C. Guéguen) parce que les expériences relationnelles laissent des empreintes dans le cerveau, qui ont une influence durable (même si la résilience peut opérer).

L'école maternelle, une nouvelle carte d'identité. Code de l'éducation, article L321-2

(article 44 de la loi d'orientation et de programmation du 8 juillet 2013)

La formation dispensée dans les classes enfantines et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur développement sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur épanouissement affectif. Cette formation s'attache à développer, chez chaque enfant, l'envie et le plaisir d'apprendre afin de lui permettre progressivement de devenir élève. Elle est adaptée aux besoins des élèves en situation de handicap pour permettre leur scolarisation. Elle tend à prévenir des difficultés scolaires, à dépister les handicaps et à compenser les inégalités. La mission éducative de l'école maternelle comporte une première approche des outils de base de la connaissance, prépare les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire et leur apprend les principes de la vie en société.

Conséquences de cette définition de la formation en maternelle :

Bien-être, développement, apprentissages, il n'y a pas à choisir. Un nouvel équilibre est à construire, qui doit permettre de corriger ce qu'est devenue l'école maternelle avec sa "primarisation" qui fragilise sans doute les enfants les moins bien dotés du point de vue langagier et culturel ; son regard normatif qui pénalise les plus vulnérables (moindre maturité, langue parlée et comprise, usages du langage, écarts école/maison…), qui les prive sans doute d'une part de confiance, d'estime de soi ; globalement, un mode d'action lié à un système d'attentes qui creuse les écarts.

Rééquilibrage attendu :

Comment concilier deux "modèles" de référence donnés comme antagonistes : une approche dite développementale, centrée sur l'enfant, favorisant les apprentissages dits indirects[2] ou adaptatifs, et une approche **qui ne procède pas seulement par "laisser-faire" ?**

Dans la seconde approche, l'enseignant procède à des interventions plus marquées : animé par des intentions didactiques précises, il pratique un **guidage approprié pour favoriser des apprentissages voulus et structurés.**

La finalité de l'école est en effet de faire faire des apprentissages qui dépassent ce niveau "adaptatif" et de pratiquer l'enseignement explicite (*ce que je n'ai pas eu l'intention d'apprendre, je n'ai pas conscience de le savoir*). Pour cela il faut :

- Une réflexion sur une bonne forme pédagogique avant la "forme scolaire",
- Une pédagogie de "l'activité", une conception de "l'activité" à enrichir, la notion d'expérience peut être préférable pour favoriser le passage activité apprentissage.
- Il a été démontré que toute institution de la petite enfance qui vise à réduire les inégalités sociales et culturelles ne peut se contenter d'avoir un modèle "adaptatif". Il faut donc des apprentissages plus structurés.

Pour cela, il est nécessaire d'articuler trois dimensions :

AGIR : prendre des initiatives (et non exécuter) et "faire/manipuler" (essayer, recommencer…).

RÉUSSIR : aller au bout d'une intention, d'un projet, voire de la réponse à une consigne, et de manière satisfaisante.

COMPRENDRE : ce qui suppose une **prise de distance**, une **prise de conscience**. C'est dans cette **"réflexivité"** que se **construit la posture d'élève.**

Enseigner, c'est aider à réussir et à comprendre. La fonction essentielle de l'enseignant est une sorte d'"étayage", dans les dimensions "progressivité", d'abord et progression ensuite.

Les initiatives de l'enfant : un levier de son développement (Modèle Montessori ?)

Il faut aider l'enfant à se connaître *"en l'amenant à sentir, à comprendre, exprimer ce qui l'anime, ce qu'il souhaite, ce qu'il est, à être conscient de ses goûts, de ses qualités et de ses faiblesses".*

(C. Guéguen, p. 248)[1]

Pour le dire autrement, il faut **AUTORISER l'enfant à s'essayer (faire, penser, dire…).**

La problématique de l'autorité doit être établie au cœur de la problématique de la bienveillance. **L'autorité est un lien, un lien d'humanisation.**

En matière d'autorité, excès et carence sont également nocifs.

Les excès d'autorité entraînent des risques d'inhibition voire de pathologies (a fortiori, si ces excès sont générateurs de stress, voire de violences verbales ou autres).

Inversement la carence d'autorité fait de l'enfant (individu) le jouet et l'esclave de ses besoins ou de ses envies.

L'autorité constitue un principe régulateur, non un principe ordonnateur. L'exercice de l'autorité avec le petit enfant relève de ce que Daniel Marcelli[3] appelle la "bonne-veillance" : un mélange de souci de l'autre et d'attention vigilante, requis du fait de la dépendance de l'enfant, de sa vulnérabilité.

Il faut offrir à l'enfant le regard dont il a besoin, "*ce besoin que tout petit d'homme a de recevoir, au travers du regard d'intérêt qui lui est porté, la reconnaissance de son statut*".

(D. Marcelli, p. 280[4])

Il faut mobiliser l'empathie (partage d'affects, d'émotions), la sollicitude (intérêt pour l'autre ; soutien donné sans y être obligé). **Le regard est à la fois autorisation et limite.** La forme d'autorité qu'il exprime est source de liberté. Deux effets de la "bonne-veillance", de la bienveillance sont de protéger et contenir.

Il s'agit bien à la fois de préserver de mauvaises expériences et de permettre (encourager) et valoriser les bonnes expériences, c'est-à-dire de guider, d'encadrer avec justesse. Cette régulation est fondamentale avec les petits qui ne peuvent se réguler eux-mêmes.

Sécuriser, apaiser, rassurer ont des effets sur le cerveau, aident à la gestion des émotions. Mais apaiser n'est pas céder aux désirs de l'enfant. La quête du regard de l'adulte qu'exprime le regard de l'enfant signale de fait un **besoin "d'évaluation"**[5] (Cf. le rapport annexé à la loi de 2013 : liens entre le thème de l'école bienveillante et évaluation).

Pour les enfants, il est important d'éprouver la satisfaction de faire les choses par soi-même sous le regard d'un adulte qui témoigne de la réussite (cf. Bernard Golse[6]). *"On ne peut devenir soi-même qu'en lisant dans le regard de l'autre quelque chose qui tend à prouver sa propre valeur, à fonder sa propre estime"* (D. Marcelli, p. 272[4]).

Pour résumer, il faut permettre aux enfants de construire de la **CONFIANCE**, clé du bien-devenir :

- confiance dans leurs capacités d'apprendre,
- confiance dans leurs compétences à avoir des rapports sereins avec les autres,
- confiance dans les autres, adultes et pairs.

La bienveillance de l'adulte est la clé de la confiance que peut acquérir l'enfant. La bienveillance doit être bien distinguée de la compassion, du laxisme ; la bienveillance suppose le respect. Respecter l'enfant, c'est vouloir le "bien", le "mieux" pour lui.

Notes prises par Sylvie Paquet
lors de conférences de
Viviane Bouysse,
Inspectrice générale de l'Éducation nationale

1/ Dr Catherine Gueguen, Pour une enfance heureuse, repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau. *Coll. Réponses, Robert Laffont, mars 2015*
2/ André Tricot, Apprentissages et enseignement, *article revue MEDIADOC*
3/ Entretien avec Daniel Marcelli : Éduquer n'est pas séduire *Avec Martine Fournier, Sciences Humaines 2012/12 (N° 243)*
4/ L'enfant chef de famille, *Albin Michel 2003 Daniel Marcelli*
5/ Le carnet de suivi en maternelle, carnet de réussites personnelles*. http://eduscol.education.fr/cid97131/suivi-et-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html*
6/ Bernard Golse, Les destins du développement de l'enfant *avenir d'enfance ERES 2010*

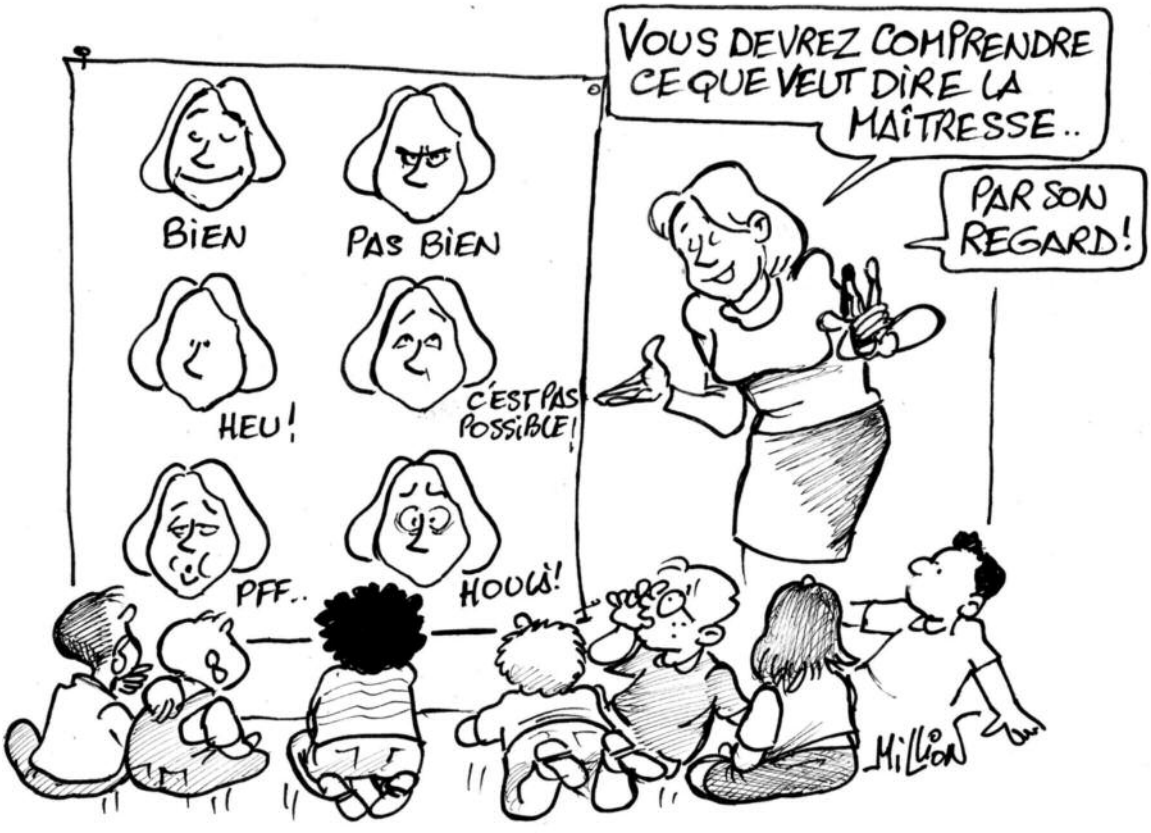

Surveiller ou veiller sur le handicap...

La difficile prise en charge du handicap en milieu scolaire

Diverses expériences en tant qu'enseignante et surtout en tant qu'AVS (Assistante de Vie Scolaire) me permettent d'établir une première réflexion sur les difficultés liées au handicap, en France. Le terme "handicap" se réfère à une classification "psychopathologique" qui englobe aussi bien les troubles du comportement que ceux, envahissants, relevant de la génétique ; cependant certains troubles sont, selon certains auteurs, d'origine maladive. C'est dire que ces "défaillances" relevant de la psychogénétique sont complexes et qu'il s'en faut de beaucoup que les investigations[1] à leur sujet soient achevées.

Prise en charge institutionnelle

Cela fait seulement onze ans que le gouvernement français a décidé d'intégrer les élèves en situation de handicap en milieu scolaire, depuis la maternelle et jusqu'à l'université, par la mise en place de recrutements d'AVS organisés au sein des rectorats[2].

À ce jour, aucune exigence de diplôme ou de qualification n'est exigible pour ces recrutements, ce qui rend la fonction d'AVS aussi aléatoire que précaire à tous points de vue : professionnellement, face aux divers troubles des élèves handicapés, malgré une formation sommaire et parfois survenue tardivement ; financièrement et statutairement (les AVS sont, pour beaucoup d'entre eux, peu ou pas accueillis ou acceptés dans les structures scolaires par la hiérarchie et par les enseignants, du moins tant qu'ils/elles ne sont pas "CDIsé(e) s").

Le souci est que ce manque de considération se répercute indubitablement sur les élèves handicapés dont les AVS ont la charge alors qu'eux-mêmes sont encore mal acceptés par bon nombre d'enseignants non formés au handicap et aux troubles du comportement, ou par leurs camarades de classe, bref, par le monde scolaire dans sa globalité. Les enjeux de réussite sociale sont donc très complexes pour les uns comme pour les autres...

Mon expérience in situ

Si l'on se penche sur les élèves en situation de handicap, mon expérience m'a montré que, malgré leur degré de défaillance physique et/ou psychique, ceux-ci sont loin de manquer d'intelligence et de clairvoyance. En général ils ne supportent pas trop la présence d'un adulte AVS à leur côté ; ils ressentent cette présence comme un marqueur prononcé de leur handicap, discriminant au regard de leurs camarades. Il faudra du temps, plusieurs mois voire une année entière, pour qu'un(e) AVS arrive à comprendre et à "apprivoiser" son petit protégé et parvienne à travailler correctement avec lui. La situation devient très complexe lorsqu'un chef d'établissement, (ignorant la pathologie exacte de l'enfant) se garde de transmettre le dossier médical et les renseignements le concernant. Certains parents sont parfois tout autant démunis ou refusent de reconnaître le handicap de leur enfant, d'autres se battent pour obtenir davantage de soutien.

Par exemple on dira seulement qu'un élève est autiste alors qu'il existe presque autant de cas de pathologies autistiques que d'autistes ![3] [4]. À l'AVS de prendre un peu ou beaucoup de temps pour élaborer son propre diagnostic afin de pouvoir s'adapter à la pathologie correspondante.

Enjeux et environnement scolaire

Si l'élève en situation de handicap comprend que l'AVS en charge de lui n'est pas soutenu(e) par ses "supérieurs" (enseignants), il peut être tenté de s'opposer et compliquer ainsi la tâche de l'AVS. De plus un environnement scolaire parfois assez violent, ou du moins peu ou pas assez sécurisant, complique la situation des AVS et des élèves handicapés, surtout avec des classes de plus de trente enfants[5].

Pour mieux prendre soin de ce public mis en situation de difficulté scolaire et sociale par le handicap, il serait juste de repenser (re-panser !) ce système de tutorat indispensable mais mal conçu et de définir clairement le statut des AVS, qui est depuis longtemps en cours de négociation. Peu de personnes savent qu'il faut attendre deux ans avant que leurs mensualités donnent droit à des points retraite. Il faut 6 ans de "métier" avant de pouvoir obtenir un CDI pouvant amener à travailler en ULIS[6].

C'est certes un tabou mais trop d'AVS que j'ai rencontré(e)s se sentent malmené(e)s et tombent dans le découragement et la dépression, surtout si ils/elles vivent leur expérience dans la solitude. Et je parle ici précisément de mon cas : isolée, malmenée telle une subalterne, non valorisée, parfois rejetée par le corps enseignant et par l'élève dont j'ai la charge. Personne ne veille sur vous, mais tout le monde vous surveille : au moindre manque vous recevez les foudres. À travers cet univers où tout le monde semble fatigué, débordé, harassé, c'est une forme d'inconfort et de violence sociétale d'aujourd'hui qui se reflète dans l'enceinte de nos écoles[7].

Donner des moyens optimaux aux élèves handicapés

Comment peut-on réellement œuvrer à l'adaptation et à la progression intellectuelle d'un élève en situation de handicap quand on ne donne pas à celui-ci toutes ses chances d'évoluer selon "son" rythme ?

Je me souviens d'un élève de CE2 avec des troubles autistiques et de forts troubles du comportement (de type hyperactif), dont j'avais la charge. Il restait toute la journée à l'école donc également pendant les moments de cantine qui sont des moments d'agitation pour l'ensemble des élèves. À son retour en classe, en début d'après-midi, il était intenable, il se battait avec ses camarades et le travail de l'après-midi était improductif. Ce n'était pas vraiment le problème de l'enseignant mais c'était le mien : comment le canaliser et l'aider à retrouver le calme ? J'ai proposé d'installer un petit lit de camp pour lui dans une salle, une demi-heure avant son retour en classe. Cela était perçu comme une idée incongrue voire déplacée : ce genre de pratique inhabituelle ne se concevait pas au sein de l'école. Il m'a fallu trouver une autre astuce et demander de faire entrer l'élève dans sa classe quelques minutes avant ses camarades pour lui proposer des lectures au calme dans le coin bibliothèque. Cette solution, pas très probante au niveau des résultats, était loin d'être totalement satisfaisante mais contribuait pour moi à la recherche d'un mieux-être de l'enfant.

Pour conclure

L'élève cherche parfois à contrecarrer de possibles aménagements et l'AVS se voit sans cesse contraint d'en imaginer de nouveaux et d'innover. Il existe heureusement de nombreux outils toujours plus adaptés[8]. Selon les cas et les circonstances, cette fonction, encore si peu valorisée aujourd'hui par le système "Éducation nationale", est loin d'être monotone. Ainsi, avoir la responsabilité d'êtres si fragiles et si complexes, c'est à la fois savoir les surveiller dans la bienfaisance et la bienveillance, tout en sachant veiller sur eux, autant que possible en collaboration étroite avec l'enseignant.

Un poète a dit : *"Il faut toujours garder dans la main, la main de l'enfant que nous étions".*

Dalila Hallaf
Toulouse
AVS, ayant exercé en tant qu'enseignante EPS et AVS

1/ Séminaire de Gaël Popi, Doctorant en psychopathologie et psychoclinicien, Fondation MIRA, 2017.

2/ Circulaire 31 juillet 2008-1573 BOEN n°31 : Annexe 3, référentiel de compétences : Accompagnement de la scolarisation des élèves handicapés.

3/ L'autisme et les TSA, *Mélina Dell'Armi ; Docteur en psychologie, psychologue clinicienne.*

4/ Bulletin Éduscol, août 2012 : Scolariser les enfants présentant des troubles envahissants du développement (TED) et des troubles du spectre autistique.

5/ Article du CRFMS Erasme -AESH 2016- : Henri Santiago Sanz : Précarités, familles et scolarisation des enfants.

6/ Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

7/ Article du CRFMS Erasme, septembre 2010 : L'effet établissement et la violence ; Comprendre, gérer et prévenir la violence.

8/ Béatrice Bolling : Boîte à outils de l'enseignant ou AVS accueillant un enfant autiste dans sa classe.

"Le prof et l'ordinateur"

Un apologue ? Une parabole ? Une fable de La Fontaine inédite ? Que nenni : juste les anecdotes et réflexions d'une professeure de lettres en lycée quant à son utilisation de l'informatique.

Ç'aurait pu être une grande histoire d'amour ! En effet, à la fin des années 80, jeune stagiaire venant de réussir le CAPES et dans l'attente de ma titularisation, ayant en charge une classe de 6e toute l'année, et me "promenant" dans les autres classes de collège de ma conseillère pédagogique, sans compter deux mois au lycée, me voilà convoquée pour un stage informatique au "CRI de Plaisir" !!! (véridique). Renseignements pris, il s'agissait du Centre Régional Informatique de l'académie de Versailles, situé alors dans la ville de Plaisir (dans les Yvelines) ; le stage n'a hélas rien eu de très jouissif : on m'y apprit ce que je savais déjà, me servir des MO5 et TO7 de chez Thomson (moi qui avais un Apple 2C à la maison !), et du "Goupil" qui était leur serveur ; il y en avait alors dans chaque collège, grâce au "Plan Informatique pour Tous" de Laurent Fabius.

Photo : Devin Cook

Mais j'ai immédiatement été intéressée par les possibilités qu'offrait cet "outil" (car ce n'est que cela...) qu'est l'ordinateur. Dans les années 90, j'ai fait faire à mes collégiens nombre d'exercices d'orthographe (pourtant horriblement mal conçus, à l'époque), et fait travailler sur des logiciels de lecture rapide, déjà beaucoup plus intéressants. C'est en arrivant en lycée dans les années 2000 que je me suis de plus en plus servie de l'informatique, et surtout d'Internet. Pour moi d'abord, car le site WebLettres et d'autres proposaient des ressources, des conseils, des progressions, des fiches, des échanges aussi, entre professeurs de lettres, qui étaient très précieux. Je suis d'ailleurs toujours étonnée de constater combien on partage facilement avec des enseignants inconnus sur ce genre de sites pédagogiques, alors que cela "coince" davantage avec les "vrais" collègues en chair et en os de la salle des profs ! Timidité et modestie mal placées ? Peur de se faire (mal) juger par les collègues en leur soumettant quelque chose qui n'est pas "parfait" ? Crainte de se "faire piller" ? Toujours est-il que, via les sites pédagogiques, j'ai eu des discussions très intéressantes et constructives avec moult collègues, et des échanges de cours enrichissants. Le prof est un solitaire qui travaille beaucoup dans son coin (préparations de cours notamment) et travailler à plusieurs sur un livre, une séquence, un texte, un Bac blanc, est très instructif.

Avec et pour les élèves, j'ai tout de suite vu l'énorme avantage de l'ordinateur et d'Internet. D'une part, j'ai vite mis et je mets encore énormément de documents en ligne à destination de mes élèves, actuellement sur le site "Éléa" de l'académie de Versailles : on peut y déposer des fichiers textes, des diaporamas, du "son" (émission de radio par exemple, ou ma voix qui lit des vers...), des vidéos, mais aussi des quizz, questionnaires, exercices sous forme de "jeux" divers, sondages, tests ; les élèves peuvent en retour y déposer leurs travaux (idem : fichiers textes, du son, etc.). C'est une plate-forme d'échange très pratique.

D'autre part, il m'arrive de proposer aux élèves *"en difficulté et devant progresser"* qui sont volontaires de m'envoyer (ou me remettre sur clé USB) une version "tapée" sous traitement de texte d'un devoir-maison ; je retourne le document avec diverses remarques et un code-couleurs qui signale tout ce qui va bien (déjà) ; et pour ce qui ne va pas, j'explique brièvement pourquoi et comment l'améliorer. L'élève me redonne quelques jours plus tard une version 2 : il n'a pas dû tout récrire manuellement (ce qui est très fastidieux dans le cas d'un devoir manuscrit sur 1 ou 2 copies doubles) mais s'est débrouillé avec le copier/coller, couper/récrire, cela va bien plus vite pour lui ! S'il faut encore retravailler, je renvoie des conseils et remarques. Je ne note (et ne compte dans la moyenne) que la version 2 ou la 3, ce qui, du point de vue de l'élève, a l'immense avantage de lui valoir une (assez) bonne note ; mais du mien, l'encourage surtout à reprendre et améliorer "sa" production, donc à éliminer peu à peu "ses" fautes et des défauts, et c'est cela qui va vraiment le faire progresser ! *"Vingt fois sur le métier remettez votre*

ouvrage"... -Enfin, j'ai pu constater avec des élèves dyslexiques ou souffrant de divers handicaps combien l'utilisation (par eux) de l'ordinateur (en cours, en devoirs, au Bac, parfois avec un tiers temps) rendait d'indéniables services.

Mais Internet / l'ordinateur présente aussi de gros défauts : tout d'abord, du côté des élèves et des parents, l'injonction à consulter très souvent ProNote et à travailler avec l'informatique ne tient pas compte des différences d'équipement : dans certaines familles, il n'y a pas d'ordinateur à la maison, ou qu'un seul à partager entre parents et enfants ; ou encore la connexion Internet n'est pas satisfaisante, toute la France n'est pas "couverte" de façon correcte. Aussi, donner aux élèves des travaux et devoirs nécessitant un PC personnel et une bonne connexion peut poser problème... Sans parler des devoirs / travaux collectifs, à faire sur la période des vacances, pour lesquels il faut avoir une connexion quasi-quotidienne, sous peine de mettre en péril la note du groupe et de se faire montrer du doigt par les camarades ou le professeur (expérience fraîchement vécue par le fils d'une collègue, en 5e !) On voit vite comment ce type de situation peut poser problème ou générer d'injustices... L'usage de l'informatique est certes très attrayant, mais il n'est pas toujours possible pour tous. Et puis, que le lycée / les professeurs incitent les élèves à travailler via ordinateur et connexion à la maison fait que ceux-ci n'en décrochent vraiment plus.

Pour l'enseignante que je suis, l'ordinateur, animal exotique et discret au début, est devenu au fil des ans une grosse bébête envahissante qui phagocyte mon temps et mes pensées. Par exemple le logiciel "Pro-Note" (ou ses

équivalents : Gépi, Siècle, La-vie-scolaire, EasyScool, Educ'Horus, etc.) : il faut le nourrir chaque jour, lui donner sa pâtée en :

• remplissant le "Cahier de texte" en ligne : ce que nous avons fait, et surtout ce qu'il faut faire pour la fois suivante. C'est consulté par les parents, et surtout les élèves – qui, du coup, ne notent presque plus rien dans leur agenda...! Je trouve que cela les déresponsabilise et ne les rend pas du tout autonomes. – Et gare à moi si je tarde à remplir "Pro-Note" ou que je commets une petite erreur en tapant, par rapport à ce que j'ai dit voire noté au tableau en classe !

• Il est aussi attendu que j'y reporte les notes au fur et à mesure que je rends les copies, alors que je préfère d'abord responsabiliser les élèves [et les parents !] en incitant les uns à montrer leur copie et les autres à demander à "voir" les travaux (car lire une note n'a rien à voir avec le fait de regarder une copie... !). Je rentre donc les notes plus tard dans le logiciel, d'autant que les travaux de "correction personnelle" des volontaires les font évoluer ; alors pas la peine de créer un psychodrame avec un 07/20 qui pourra évoluer en 09, voire 10 : je préfère attendre. Au 1er trimestre surtout, mes élèves (notamment de 2nde) ont "droit à l'erreur" et le "droit de refaire" (ce que j'encourage effectivement beaucoup).

• Je dois également penser à regarder chaque jour l'onglet "communication" de Pronote, c'est ma messagerie professionnelle : les informations envoyées par les collègues (telle classe est en sortie tel jour, ou juste un groupe d'élèves de la classe...), les notes de service de l'administration, les modifications d'emploi du temps, changements de salle ; et enfin les courriels des parents d'élèves. Pour ces derniers, passé 19 h 30 ou 20 h, je mets un point d'honneur à ne répondre que le lendemain (sauf extrême urgence) : on n'est pas des machines, et ma soirée m'appartient.

• Mais le plus lourd, c'est en classe : à chaque début de cours, tous les professeurs du lycée (et de collège) doivent se connecter au réseau informatique de l'établissement, juste après avoir fait l'appel, pour y cocher les absents et/ou retardataires. Quand on arrive de bonne heure dans sa classe, ou quand le logiciel, bien réveillé et de bonne humeur, se lance tout de suite, c'est pratique et vite fait ! Mais quand on entre dans une salle précédemment occupée par un collègue qui n'a pas démarré l'ordinateur, ou que la connexion intranet "rame" ... on perd alors de précieuses minutes (on perd aussi les élèves, qui se mettent à bavarder), et c'est pénible !

Bref, loin de se laisser régenter par lui, le prof doit "dompter" l'ordinateur, qui, s'il est mené de main de maître, ronronnera et lui rendra de bons et loyaux services. Mais ce n'est qu'un serviteur, un outil... l'essentiel se joue ailleurs : dans l'irremplaçable relation (humaine) prof-élève.

Catherine Réalini
Île-de-France

Être libre avec la loi

La loi est une parole qui m'est donnée par d'autres personnes,
qui l'ont elles-mêmes reçue d'autres personnes
(par mes parents, par les représentants de l'établissement scolaire que je fréquente, par les députés, les sénateurs…)

Comme tous les êtres humains je suis soumis à la loi.
Aucun humain ne fait les lois à lui tout seul, sauf le pervers.
Le pervers se croit au-dessus des lois,
il fabrique des lois à sa convenance et les impose aux autres.
Le dictateur, le gourou sont des pervers.

La loi me permet de réfléchir et de choisir librement ce que je vais faire.
Sans la loi, je n'ai pas le choix ; je fais toujours ce qui me passe par la tête et par le corps
(passages à l'acte, comportements à risque, infractions, délits…).

Je crois que la loi est autoritaire
parce que je la confonds avec la voix de ma conscience.
Mais la loi n'est pas ce que je crois.
C'est une parole impersonnelle, qui parle au cœur de ceux qui désirent l'entendre et la mettre en pratique.

Souvent je ne veux pas entendre la voix de ma conscience
parce qu'elle me donne des ordres ou me fait peur.
Il ne faut pas que je fasse taire cette voix en moi.
Je pourrais apprendre à négocier avec elle pour qu'elle m'alerte, sur ce que je fais ou vais faire, sans me tyranniser.

La loi me parle de l'autre.
Sans la loi l'autre n'existe pas pour moi.
Ma relation à la loi révèle ma relation à l'autre
(obéissance aveugle, indifférence, hostilité, respect).

La loi est difficile à mettre en pratique,
alors essayons de nous la dire, les uns aux autres,
avec bienveillance et humour pour nous aider à la respecter,
et pour arriver à vivre ensemble
dans nos familles, nos quartiers, nos collèges, nos lycées….

Édith Tartar-Goddet

Synthèse d'un travail pédagogique "Raconter la loi symbolique aux adolescents"

L'évêque surveillant ou veilleur

Au seuil de ce petit article sans prétention, dissipons un étonnement sur le titre, qui découle tout simplement de l'étymologie : *episcopein*, cela veut aussi bien dire *surveiller* que *veiller sur*. Il est vrai que, depuis Vatican II, l'image de l'évêque a beaucoup changé, au moins dans notre pays : le prélat lointain et quasi-seigneurial, devant lequel tremblaient prêtres et fidèles, a généralement cédé la place à un homme beaucoup plus accessible. Il peut être bon de revenir rapidement sur ce qui fait le cœur de sa mission.

"*Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel l'Esprit-Saint vous a établis évêques, pour paître l'Église de Dieu, qu'il s'est acquise par son propre sang*" (Ac 20,28). Cette parole d'adieu de Paul nous introduit au centre de cette vocation.

Paul parle au pluriel. L'évêque diocésain appartient à un corps, le collège épiscopal, qui succède au collège des apôtres pour veiller sur l'Église, à laquelle, par sa mort et sa résurrection, le Christ a donné naissance. C'est à sa suite, à son exemple, qu'il veille sur le troupeau dont le Christ est le seul Pasteur.

Ainsi le premier devoir de l'évêque est de maintenir l'Église dans la fidélité à Celui qui a donné sa vie pour elle. Veiller sur l'unité de l'Église est donc son premier souci : "*former un seul Corps étroitement lié dans l'unité de la charité du Christ*" (*Christus Dominus* 15).

La première image du Christ, c'est celle du Serviteur. À sa suite, l'Église est une Église servante, servante de la société où elle est insérée, servante de l'être humain, pour lui permettre d'accomplir sa vocation, au mieux de ses talents et de ses compétences. Cette relation est avant tout une relation de dialogue, comme Paul VI l'a exposé dans son encyclique *Ecclesiam suam* (1964). Il en découle une mission spécifique de l'évêque : "*Puisqu'il appartient à l'Église d'engager le dialogue avec la société humaine au sein de laquelle elle vit, c'est au premier chef la tâche des évêques d'aller aux hommes et de demander et promouvoir le dialogue avec eux*" (*Christus Dominus* 13).

C'est une définition ternaire de la mission épiscopale qui est donnée par la constitution conciliaire *Lumen gentium*, dans la ligne de la mission de tout fidèle devenu, par le baptême, prêtre, prophète et roi. Les évêques ont à permettre qu'elle se réalise : aussi, "*ils président au nom et en place de Dieu le troupeau, dont ils sont les pasteurs, par le magistère doctrinal, le sacerdoce du culte sacré, le ministère du gouvernement*" (*Lumen gentium*, 20).

Le paragraphe 27 va plus loin pour caractériser la manière dont l'évêque doit gouverner son diocèse : "*Chargés des Églises particulières comme vicaires et légats du Christ, les évêques les dirigent par leurs conseils, leurs encouragements, leurs exemples, mais aussi par leur autorité et par l'exercice du pouvoir sacré, dont l'usage cependant ne leur appartient qu'en vue de l'édification en vérité et en sainteté de leur troupeau, se souvenant que celui qui est le plus grand doit se faire comme le plus petit, et celui qui commande, comme le serviteur*". Il redit avant tout comment l'évêque doit veiller d'abord sur lui, pour être configuré au Christ, comme le rituel de l'ordination épiscopale l'affirme explicitement. C'est comme serviteurs qu'ils doivent veiller sur le troupeau du Christ, pour le garder dans une fidélité profonde à son Seigneur.

Daniel Moulinet
Aumônier national

Faire confiance

Extraits de la conférence de Jean Lamblot, théologien, lors de la rencontre nationale de Dijon le 7 avril 2018.

Mon intervention n'est pas philosophique mais "anthropologico-théologique". Ceci dit, si j'enseigne, mes étudiants ayant au moins 40 ans et souvent plus ou bien plus, je ne m'intéresse pas spécifiquement à leurs parents ou leur famille.

Faire confiance est un acte, quelque chose à faire qui demande un mouvement de notre part. En conséquence, il ne s'agit pas d'une vertu : la vertu est statique, on l'a, et on la fait grandir. L'étymologie de 'confiance' est 'se fier à quelqu'un'. Faire confiance est donc un acte relationnel posé dans une action. Ce caractère relationnel de l'acte est essentiel : la confiance naît à l'intérieur du processus de relation, et non pas à l'extérieur pour l'en faire profiter ensuite. Autrement dit, elle ne tombe pas du ciel, elle est moins liée à nos qualités personnelles qu'à nos actes produits dans nos relations les uns avec les autres.

La confiance dans la relation selon la Bible

En langage religieux, faire confiance, c'est donner sa foi, donc encore un verbe actif, le verbe croire. Cela veut dire en particulier, dans le domaine théologique, un acte dans lequel Dieu est concerné. Il ne s'agit pas de dire "*je crois en Dieu parce que je pense qu'Il existe*", non ! Nous sommes dans le cadre d'un acte relationnel et donc je dis "*Je crois en Dieu parce que, dans mes choix de vie, je m'engage vis-à-vis de Dieu*". Autrement dit : "*Je lui fais confiance et le manifeste de manière active*".

Mais pourquoi est-ce que je ferais confiance à Dieu ?

La réponse n'est pas en nous. Je ne perçois pas en moi, facilement en tout cas, des raisons de faire confiance à Dieu. Mais, si ce n'est pas en moi, c'est que c'est en Lui et il s'agit d'un acte relationnel.

En tant qu'enseignants, vous êtes dans la situation de Dieu : les gens, parents, élèves surtout, doivent vous faire confiance. Certes, vous êtes invités à faire confiance à vos élèves et à leurs parents, mais n'inversons pas la problématique, vous êtes les acteurs. Alors, comment cela peut-il se faire ? Que devez-vous faire pour que vos élèves, leur famille vous fassent confiance ?

Dieu comme modèle pédagogique

Il faut se pencher sur la manière dont Dieu agit, je vous propose de percevoir les clés de sa méthode.

Quand, dans la Bible, on vante les hauts-faits de Dieu, le but, me semble-t-il, n'est pas de susciter l'émerveillement de notre part. Le texte exprime plutôt quels processus Il met en œuvre pour susciter la confiance, et dans quel genre de relation Il entre avec nous, pour que cette confiance existe.

C'est là qu'il faut lire toute la Bible et faire des synthèses. Je l'ai fait pour vous, la réponse est assez simple et tient en une formule très courte :

- Il y a quelque chose qu'il ne fait jamais.
- Et quelque chose qu'il fait toujours.

(Je tempère mes propos en signalant que les auteurs bibliques n'ont pas trouvé cela tout d'un coup, c'est très clair dans le récit de la Création, dans l'Évangile, et se recherche partout ailleurs.)

La formule : pas de négation de la négation mais au contraire toujours mettre du positif sur le négatif.

On est dans le relationnel et pas dans les maths, et la logique n'est pas du tout la même. En maths, moins par moins font plus, et Hegel, lorsqu'il parle

de négation de la négation, applique quelque chose de ce genre : on en arrive au surgissement de quelque chose de neuf en niant le négatif, ce qui donne dans le marxisme et le maoïsme la pensée des contradictions qui font naître l'avancée de l'histoire.

Mais d'un point de vue relationnel, négatif, et tout spécialement du point de vue de notre relation à Dieu et de la relation de Dieu avec nous, veut dire destructeur de l'autre et tout spécialement de son identité. Positif veut dire amplificateur, constructeur de l'autre dans son identité.

Les éléments probants de ce que je viens de vous dire se trouvent dans le livre de la Genèse qui est à plus d'un titre le texte fondateur de l'ensemble biblique. Nier celui qui vous nie est la problématique du péché originel, c'est ce que fait Caïn contre Abel (en Gn 4). Cela conduit au meurtre.

Caïn pense que l'agrément reçu par Abel aurait dû lui revenir, et donc que l'attitude de Dieu vis-à-vis de son frère nie son identité : c'est là une première négation. Il répond à cette première négation, subie à cause de Dieu semble-t-il (il faudrait voir ce que cela signifie) par une autre négation : ce qui détruit Abel mais le détruit lui aussi puisque toute la suite montre les conséquences terribles de son acte sur lui et sa descendance. La Bible insiste très fortement sur les conséquences totalement destructrices d'un tel acte sur celui qui le commet. En fin de compte, c'est Caïn qui est détruit dans son humanité et Dieu doit intervenir pour le protéger des conséquences de son acte.

Dans la logique relationnelle, la négation, appliquée à une négation qui précède, additionne les négations. La Bible montre cela en abondance. L'attitude inverse, qui aurait consisté à refuser de se laisser aller à la vengeance, n'est pas décrite dans le comportement de l'homme mais dans celui de Dieu. Dieu n'ajoute pas de négation à la situation négative de Caïn ; au contraire, il lui apporte des éléments positifs. Et c'est cela qui est générateur de confiance en Dieu.

photo Suzanne Cahen

Autrement dit, selon le mode d'action de Dieu, on fait confiance à celui qui nous fait grandir en humanité, celui qui nous relève, qui accroît notre humanité.

Devant un élève qui ne fait pas ce qu'on lui demande, quand on le punit, il y a deux possibilités :

- Si c'est un bon élève, le coup suivant il obéit. Mais il ne fait pas nécessairement confiance.
- Si c'est un élève récalcitrant, dès qu'il peut recommencer, il recommence. La punition ne sert à rien.

C'est ainsi qu'on augmente les différences entre bons et mauvais élèves. Et dans aucun des cas, il n'y a de confiance, au mieux de l'obéissance. Quand un élève se dévalorise lui-même en étant irrespectueux, il faudrait pouvoir, non pas l'enfoncer, mais le relever en le valorisant.

Dans tous les cas, c'est la pédagogie de Dieu vis-à-vis de nous lorsqu'il veut susciter notre confiance.

Vis-à-vis des familles, la problématique est identique mais un peu plus complexe, alors il faut aller plus loin dans l'analyse. En effet, par la théologie on découvre que Dieu est perçu de manière un peu plus sophistiquée que le simple visage d'un autre avec lequel on est en relation, et cela même s'il nous relève. À vrai dire, nous sortons de l'Ancien Testament pour entrer dans le Nouveau.

Mais commençons par un point de vue anthropologique qui va rejoindre le théologique…

On retrouve là le triangle cher à Bernard de France qui associe à ce triptyque, deux autres triptyques : ***famille, école, société*** *et la devise républicaine :* ***liberté, égalité, fraternité****.*

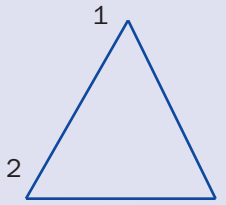

Une hiérarchie ?

Humainement, il faut savoir qu'il existe trois sortes de situations relationnelles :

1. Relation hiérarchique

2. Relation d'assurance

3. Relation de solidarité

Ces trois modes de relations correspondent à l'expérience que fait l'enfant avec son père, sa mère et ses frères et sœurs s'il y a un père, une mère et des frères ou des personnes autres qui tiennent ces rôles. Personnellement, je ne pense pas qu'on puisse être père et mère en même temps, père et frère ou mère et sœur incarnés dans une même personne. Ce qui se vit dans le cadre familial est référence pour ce qui se vit socialement ensuite.

La relation des enseignants vis-à-vis des élèves est hiérarchique. En un mot, ils ne sont pas de notre génération. On parle aux élèves comme à des gens placés plus bas généalogiquement parlant et donc hiérarchiquement parlant aussi.

La relation à l'institution est de type assurance. Elle protège, on en fait tous partie, elle nous englobe. C'est pourquoi on réclame à l'institution. Elle est nourricière en quelque sorte. L'institution, ce n'est pas que l'Education nationale, ce sont aussi les syndicats et autres éléments encore comme les assurances, des associations…

La relation vis-à-vis des familles est solidaire. Les familles sont de notre génération, elles sont au même niveau que nous et on leur parle comme à des semblables.

Théologiquement parlant, c'est très intéressant car cela transpose les trois types de relations à Dieu ; chacun suppose des actes positifs qui nous invitent à Lui faire confiance.

Ce que je dis reprend simplement le fait que Dieu se manifeste à nous de manière trinitaire, et que ce ne sont pas que des mots ou des théories : cela se traduit dans la manière d'être en relation avec Lui. Là encore, la relation à Dieu nous informe sur les relations humaines. Ces actes de confiance ne se monnayent pas dans la pratique de la même manière dans les trois cas.

Si le thème est "École et famille comment se faire confiance ?", il faut penser que, si par école on entend les enseignants, ce n'est pas la même chose que si on entend l'institution. On peut faire confiance à l'école comme institution et pas aux enseignants comme personnes. Ce n'est pas le même type de relation et les actes pour susciter la confiance ne sont pas forcément les mêmes.

L'école pour les familles doit être protectrice, et ce sont des actes de cette nature qui susciteront la confiance.

Les enseignants doivent être solidaires des familles, c'est-à-dire qu'ils doivent exprimer qu'ils vivent eux-mêmes ce que vivent les parents, du type *"La situation de votre enfant est terrible mais ne désespérez pas, ensemble on va l'en sortir"*.

La relation aux élèves étant hiérarchique, on ne peut pas jouer le copinage avec eux, sinon la relation sera sans doute bonne, vous leur apprendrez des choses, mais elle ne sera pas éducative. En un mot, vous les pousserez à voir tout le monde sur le même niveau et donc à rejeter toute autorité.

Normalement, il ne faut pas jouer sur le registre hiérarchique avec les familles, personne ne peut jouer ce rôle dans le monde d'aujourd'hui. Les enseignants ne sont pas protecteurs non plus, ce sont les formes institutionnelles qui jouent ce rôle. Avec les familles, il y a un combat commun, une mission commune, le service des enfants ou des jeunes.

Ce n'est pas tout : pour que cela fonctionne, il faut des outils, des moyens, moyens qui, nous allons le voir, sont de l'ordre du langage.

La symbolique

Les choses ne sont pas si simples : Dieu, on ne le voit pas, les actions de Dieu à notre égard ne sont pas si perceptibles que cela.

À l'école, on ne voit pas souvent les parents, les élèves sont évidemment plus présents mais ils sont aussi assez nombreux. Il y a donc un problème de communication.

D'une manière générale, les problèmes de communication tiennent à la non-coïncidence entre l'image que j'ai de l'autre et ce qu'il est en réalité. C'est thématisé par rapport à Dieu dans le livre de l'Exode.

Pour le dire rapidement, entre l'autre et moi, il y a toujours une distance irréductible qui doit être impérativement respectée. C'est d'ailleurs pour cela que la grande question de la Bible, d'une manière générale, est de savoir comment être en relation avec quelqu'un qui n'est pas là. Pas là, veut dire pas là immédiatement, à portée, ou maîtrisable, adapté à moi-même, conforme à ce que je veux. C'est ce que je désigne par l'expression "difficulté de communication".

Dans la relation à Dieu, la difficulté de communication est 'gérée' dans la sacramentalité, qui est expression dans l'ordre symbolique d'une réalité relationnelle avec Dieu. Tout sacrement est sacrement d'une rencontre de Dieu.

L'être humain est un être de communication et l'a toujours été et toute communication est symbolique. Le symbole est ce qui fait la jonction entre deux éléments : une réalité matérielle sensible, un objet, un son, une image, et une autre qui ne l'est pas, une idée, une intention, un commandement, … La symbolique est ce qui permet d'être en relation avec quelqu'un qui ne coïncide pas, qui est toujours distance, qui ne correspond pas à ce que je veux.

Ceci veut dire que, dans les relations, les actes qui vont susciter la confiance sont très souvent d'ordre symbolique. Tout ce que nous avons exprimé tout à l'heure doit se manifester symboliquement. Il faut des actes parlants, significatifs, des objets peut-être, des rites sans doute, … qui tous expriment la réalité porteuse de sens inspirant la confiance. Et ce sens doit être positif bien évidemment suite à ce que j'ai exprimé au début sur le refus de la négation de la négation.

De la part des enseignants, il doit être fraternel pour les parents.

Des exemples, discutables, car c'est à vous de trouver les formes de la symbolique.

- Éviter de vous trouver derrière un bureau, avec les gens de l'autre côté, sinon vous instaurez un rapport hiérarchique, or ce n'est pas ce que vous devriez vouloir.
- Si vous avez les deux parents qui viennent vous voir, ne prenez pas une position où il y a deux en face d'une personne mais trois personnes sur le même plan.
- Autre idée : organiser des événements où parents et enseignants sont ensemble, par exemple une conférence, et terminer par un apéro.
- Il faudrait donner l'impression d'avoir soi-même vécu ce qu'expriment les parents, même si ce n'est pas vrai. Après tout, la plupart des enseignants sont aussi parents.
- La modalité empathique ou la compassion doit être mise en œuvre vis-à-vis des parents.

Ne pas oublier que là où les liens sont basés sur la solidarité, là aussi se trouve l'endroit privilégié des jalousies. On est jaloux de ses frères et sœurs, c'est le principe des frères ennemis. On n'est pas jaloux de son père ou de sa mère tant qu'ils gardent ce rôle.

Surtout n'hésitez pas à communiquer. Aujourd'hui on a des moyens de le faire.

Du bon usage de la bienveillance

Juste avant de prendre mes nouvelles fonctions comme aumônier de l'aéroport d'Orly, je me suis présenté au Directeur d'AdP[1] Orly. Son accueil a été plus que cordial et durant notre échange, un mot est revenu à plusieurs reprises : "la bienveillance". À en croire le dictionnaire Wiktionnaire, la bienveillance "*consiste*", résume Catherine Gueguen, "*à porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien, et en y veillant*". Voilà donc un défi à relever dans ce village aéroportuaire où travaillent 30 000 salariés et où circulent, chaque année, pas moins de 35 millions de passagers.

Défi de la bienveillance mais aussi celui de la sécurité. Pour que les uns et les autres se sentent en sécurité, pour que le ballet des décollages et atterrissages se déroule harmonieusement, pour que chacun rejoigne sa destination en toute liberté, pour que les salariés puissent travailler efficacement, mieux vaut établir quelques règles.

Et s'il existe un lieu, parmi d'autres bien sûr, où le maître-mot est "sécurité", c'est bien celui d'un aéroport international. Pour pouvoir travailler dans les différentes zones de l'aéroport, même comme membre de l'aumônerie[2], il faut être "badgé". L'obtention de ce badge suppose avoir satisfait à une formation de trois heures sur la sécurité et la sûreté : vous aurez donc à ingurgiter en huit séquences, outre les sigles et abréviations (PIF, PAF, ZSAR, TCA, LPV, DGAC…[3]) tout un tas de notions de sécurité et de sûreté. Cette formation à distance se termine par des questions à choix multiples où votre score doit atteindre une note égale ou supérieure à 12. Au bout de trois ans, vous devez satisfaire de nouveau à ce test pour que la validité de votre badge soit mise à jour. De couleur différente selon le type d'autorisation, ce badge vous donne accès à des zones de sécurité bien définies : A comme Avions, B pour bagages, F pour le Fret et P pour les passagers. Et gare à vous si votre badge n'est pas correctement identifiable ou si vous circulez dans une zone où vous n'avez pas accès. Il vous en coûtera 150 € pour le port d'un badge non visible et 6 jours de suspension. L'accès non autorisé à certaines zones vous coûtera la somme de 750 € avec 30 jours de suspension. On ne badine pas avec la sécurité ! Et la vigilance reste de mise quel que soit l'endroit où vous circulez.

J'en reviens à la bienveillance. Lorsque vous déambulez dans les halls, vous rencontrez toutes sortes de personnes : le passager qui ne sait plus où est son hall d'embarquement ; la petite mamie ignorante de la langue française que son fils a laissée sur le trottoir du dépose-minute, sans un sou et qui rate son vol ; la personne âgée qui voyage avec une telle quantité de bagages qu'elle ne peut, sans le secours d'une tierce personne, acheminer son chargement vers la sortie ; le passager coincé à la détaxe qui n'arrive pas à scanner ses documents et frappe à la porte de l'aumônerie ; ou encore cette femme en larmes qui essaie de communiquer avec son mari lequel est à bord d'un avion, reconduit à la frontière pour défaut de papiers, quand ce n'est pas l'angoisse d'un salarié qui n'y arrive plus, inquiet d'une prochaine privatisation. Il y a aussi ceux qui viennent bavarder, prier, se confesser… et même remercier d'avoir pu accueillir un fils, une fille, un parent après tant d'années de séparation.

De façon permanente, il faut pouvoir conjuguer cette attitude de bienveillance et celle de la vigilance. Dans notre entretien, le Directeur de l'aéroport me disait combien il appréciait l'écho des membres de l'aumônerie. Un autre regard, une autre façon d'être présent pour que le personnel et les passagers se sentent bien. L'équipe d'aumônerie peut se trouver, en quelque sorte, en première ligne… et certains aumôniers peuvent être d'astreinte, joignables à tout moment.

Il y a certainement une attitude évangélique dans cet univers qui consiste à mettre toujours au centre la personne humaine. Certains vous diront que l'aumônerie ne rapporte rien. Si elle peut faire en sorte que tout personnel, tout passager se sente bien, c'est déjà

quelque chose de positif. Un "bonjour", un "puis-je vous aider ?", cela ne coûte rien, mais cela change la donne.

Je crois beaucoup à la pastorale des "petits pas". Et des petits pas, nous en faisons beaucoup au long d'une journée. Et nos petits pas s'arrêtent parfois pour la célébration de l'Eucharistie ou un temps de prière à la chapelle d'Orly Sud. C'est aussi là que nous demandons au Seigneur de "veiller" sur toutes ces personnes, comme nous lui adressons cette prière de savoir prendre soin de ceux et celles qui, même pour un instant, nous sont confiés.

Se sentir en sécurité, pouvoir circuler en toute liberté, savoir que quelqu'un prend soin de vous, n'est-ce pas un peu de cette clameur qui monte vers le ciel : *"Seigneur donne-moi un toit, un peu de pain, du travail, la santé et pardessus tout, des frères et sœurs sur lesquels compter*".

Yves Chalvet de Récy
Oblat de Marie Immaculée
Val de Marne

1/ Aéroport de Paris
2/ À Orly, l'aumônerie regroupe les différentes confessions religieuses qui partagent les mêmes lieux d'accueil sauf les lieux de cultes qui sont bien distincts (mosquée, synagogue, chapelle commune aux catholiques et protestants)
3/ Poste d'Inspection Filtrage, Police Aux Frontières, Zone de Sécurité à Accès Réglementé, Titre de Circulation Aéroportuaire, Laissez Passer Véhicules, Direction Générale de l'Aviation Civile...

J'aime bien cette belle prière que l'on trouve "enchâssée" dans ce carénage d'un réacteur situé à l'entrée de la chapelle d'Orly Sud :

Ô toi le Dieu très présent
guide-nous dans la paix
vers laquelle nous voulons aller.

Permets que nous atteignions
notre but sans encombre.

Protège-nous de tous les dangers
pendant que nous voyageons
sur terre, mer ou dans les airs.

Ouvre nos yeux et notre cœur
afin que nous voyions ton visage
à travers la beauté du monde
et la rencontre du prochain.

La création que nous découvrons
avec étonnement, jour après jour,
c'est la tienne, Seigneur.

Tu es si merveilleux.
Nous te remercions.
Amen !

Me surveilles-tu, Seigneur,

01 Tu me scrutes, Seigneur, et tu sais !

02 Tu sais quand je m'assois, quand je me lève ; de très loin, tu pénètres mes pensées.

03 Que je marche ou me repose, tu le vois, tous mes chemins te sont familiers.

04 Avant qu'un mot ne parvienne à mes lèvres, déjà, Seigneur, tu le sais.

05 Tu me devances et me poursuis, tu m'enserres, tu as mis la main sur moi.

06 Savoir prodigieux qui me dépasse, hauteur que je ne puis atteindre !

07 Où donc aller, loin de ton souffle ? où m'enfuir, loin de ta face ?

08 Je gravis les cieux : tu es là ; je descends chez les morts : te voici.

Le psaume 139 (138)[1], que je cite ici dans la traduction liturgique, est intitulé, dans la Bible de Jérusalem : **"Hommage à Celui qui sait tout".** Et c'est bien là le problème ! S'agit-il vraiment d'une instruction sur l'omniscience de Dieu, comme on le dit souvent ? Si l'on y regarde bien, on s'aperçoit que revient régulièrement, dans plusieurs phrases (v. 1, 5, 10), une construction identique : un verbe de perception/connaissance (ou des verbes d'action dans le v. 10) dont le sujet est Dieu et un objet, "moi", le psalmiste, ou moi, qui investis ce psaume dans ma prière jusqu'à m'identifier à son locuteur. D'autres verbes de sens identique, dont le sujet est toujours Dieu, ont plutôt pour objet mes actions, mes paroles ou mes pensées (v. 2, 3, 4). Il ne s'agit donc pas d'un traité sur la connaissance qu'a Dieu de toutes choses, mais d'une méditation sur la connaissance qu'il a de moi et de ce que je fais[2]. Ce qui est en jeu c'est donc de savoir quel type de relations s'instaure ici entre Dieu –qui est certes le Suprême Savant et le Très-Haut, comme on le voit au v. 6 : **"Savoir prodigieux qui me dépasse, hauteur que je ne puis atteindre !"** – et moi, pauvre créature limitée et fragile.

Or cette connaissance que Dieu a de moi a quelque chose d'effrayant parce qu'elle semble empreinte d'une sorte d'agressivité. Passe encore que Dieu me "scrute" (v. 1) ou me "sonde", comme traduit la Bible de Jérusalem, même si ces verbes impliquent un examen minutieux dans toute sa rigoureuse sévérité, mais que dire du verset 5 : **"Tu me devances et me poursuis, tu m'enserres, tu as mis la main sur moi",** avec cette gradation des verbes jusqu'à la prise de possession violente ? Dieu serait-il un policier prêt à m'arrêter au moindre faux pas ? Serait-il un dictateur, un "Big Brother" qui me surveille constamment et ne me laisse aucun espace de liberté ? Alors il vaudrait mieux se révolter, s'enfuir loin de sa face. Et c'est ce qu'essaie de faire le psalmiste, mais c'est un échec : **"Où donc aller, loin de ton souffle ? Où m'enfuir, loin de ta face ?".** La question rhétorique du verset 7 reçoit évidemment une réponse négative : impossible de fuir Dieu, d'échapper à sa présence car il domine tout l'espace où je pourrais me réfugier : le haut (**"Je gravis les cieux : tu es là"** (v.8)) ; le bas (**"je descends chez les morts : te voici"** (v.8)) ; le plus lointain (**"au-delà des mers"** (v. 9)) comme le plus intime (**"de très loin, tu pénètres mes pensées"** (v. 2)).

Si Dieu n'est ainsi qu'un surveillant, un gendarme, un espion, qui ne me laisse ni penser, ni bouger, ni respirer, alors il faudrait bien souscrire au jugement de tous ceux qui ne voient dans la religion qu'une aliénation suprême. Si Dieu m'épie constamment, ne vaudrait-il pas mieux en finir une bonne fois pour toutes, affirmer ma liberté à sa face en espérant l'anéantissement total : le verset 11 : **"Les ténèbres m'écrasent !"** est compris comme un souhait désespéré par la Bible de Jérusalem : **"Que me presse la ténèbre"** ou la TOB : **"Au moins que les ténèbres m'engloutissent".** C'est la tentation du suicide.

Et c'est là, au bord du gouffre, que se produit un retournement total, anticipé par le verset précédent, le verset 10, qui restait cependant ambigu, semblant encore hésiter entre la figure du guide : **"même là, ta main me conduit"** et celle du gendarme : **"ta main droite me saisit".** C'est qu'en effet

ou veilles-tu sur moi ?

09 Je prends les ailes de l'aurore et me pose au-delà des mers :

10 même là, ta main me conduit, ta main droite me saisit.

11 J'avais dit : "Les ténèbres m'écrasent !" mais la nuit devient lumière autour de moi.

12 Même la ténèbre pour toi n'est pas ténèbre, et la nuit comme le jour est lumière !

[…]

23 Scrute-moi, mon Dieu, tu sauras ma pensée éprouve-moi, tu connaîtras mon cœur.

24 Vois si je prends le chemin des idoles, et conduis-moi sur le chemin d'éternité.

les ténèbres s'illuminent : **"la nuit devient lumière autour de moi"** (v.11) et la présence de Dieu à mes côtés se révèle être une présence amoureuse.

On songe ici à Adam et Eve qui se cachent après la faute qu'ils ont commise dans l'espoir d'échapper au Créateur (Gn 3, 8). Mais celui-ci les interpelle et leur parle durement, tirant les conséquences du désordre ainsi produit. Mais s'agit-il vraiment de la sentence d'un Dieu-juge qui sanctionne et punit, comme on le croit d'ordinaire : **"Tu enfanteras dans la douleur"**, pour la femme et **"Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front"**, pour l'homme (cf. Gn 3, 16-17) ? Ne serait-ce pas plutôt le constat désolé du Créateur qui n'abandonnera pas sa créature au pouvoir du mal, comme l'indique la sollicitude extrême qu'il manifeste, aussitôt après avoir parlé, en fabriquant lui-même des tuniques de peau pour en revêtir le premier couple humain (cf. Gn 3, 21) ?

On songe également au prophète Jonas qui essaie de fuir à Tarsis, au bout du monde, la mission que Dieu lui confie : annoncer à Ninive que la méchanceté de ses habitants est montée jusqu'à Lui. Or cette parole, il va le découvrir quand il se sera résolu, au terme de ses aventures, à la proclamer, n'était pas une condamnation irrévocable mais bien plutôt un appel à la conversion, ce qui se produit effectivement puisque les Ninivites font pénitence ; et cela au grand regret du prophète, qui aurait préféré une justice plus expéditive et auquel il faudra une dernière leçon – l'histoire du ricin desséché – pour comprendre que Dieu n'est pas un Dieu qui punit mais un Dieu miséricordieux qui sauve.

Ainsi donc l'itinéraire du psalmiste, un itinéraire que nous sommes invités à emprunter nous aussi, est-il un itinéraire de conversion. La connaissance qu'a Dieu de moi n'est pas un espionnage insupportable : c'est une connaissance d'amour. Dieu est là près de moi, comme un guide sur lequel je peux m'appuyer. Aussi le psalmiste, qui semblait déplorer au verset 1 : **"Tu me scrutes"** en vient-il à demander dans la confiance – c'est à dire dans la foi : c'est le même mot en grec et en latin – à la toute fin du psaume (v. 23) : **"Scrute-moi"** ! C'est que Dieu, **"plus intime que ce qu'il y a de plus intime en moi et plus élevé que ce qu'il y a de plus élevé en moi",** comme l'écrit saint Augustin[3], ne m'abandonnera jamais. Son absolue fidélité est la boussole parfaitement fiable grâce à laquelle je peux orienter ma liberté : renoncer aux idoles (l'argent, le pouvoir, la consommation effrénée ou le sexe débridé…) et vivre, dès cette vie, de la vie même de Dieu, **"sur le chemin d'éternité"** (v. 24).

Jean-Louis Gourdain

1/ Rappelons que la numérotation des Psaumes dans le texte hébreu diffère de celle de la traduction grecque des Septante, reprise par la Vulgate latine, à cause d'un découpage différent de certains textes. Pour simplifier on peut dire que, le plus souvent, la numérotation de l'hébreu est en avance d'un nombre sur celle de la Septante-Vulgate. Les Bibles modernes donnent toutes la numérotation de l'hébreu avec celle de la Septante-Vulgate entre parenthèses. Il faut ajouter enfin que le Psautier liturgique suit la numérotation de la Septante-Vulgate.
2/ Ma lecture de ce psaume s'inspire de l'éclairante interprétation de Marina Mannati, Pour prier avec les Psaumes, *Cahier Évangile n° 13, p. 57-62*
3/ "Tu autem eras interior intimo meo et superior summo meo", Confessions III, *6, 11*

Installer un nouvel ordinateur

La dernière fois que j'ai changé d'ordinateur, le précédent marchait encore mais montrait quelques signes de faiblesse. J'ai donc pu installer tranquillement le nouveau, tout en utilisant l'ancien. Mais cet été, je n'ai pas eu cette possibilité. J'ai dû réinstaller des logiciels et les configurer en me heurtant à toutes sortes d'obstacles imprévus.

Par exemple, en configurant Windows, je choisis de ne pas mettre de mot de passe sur une machine que je suis seule à utiliser. Mais, à chaque démarrage, Windows 10 me demande mon mot de passe pour accéder à Internet, comme s'il était impensable d'utiliser un ordinateur sans mot de passe et surtout sans être connecté au réseau.

J'ai eu besoin de retrouver un certain nombre de logiciels. J'ai donc cherché à les télécharger, si possible gratuitement. J'avais déjà une petite habitude de ce genre d'opérations, mais je ne me méfie jamais assez des sites qui proposent les logiciels demandés et en profitent pour essayer de vous en refiler d'autres. J'ai vite retrouvé le vieux réflexe qui consiste à chercher le téléchargement à partir du site du fabriquant du logiciel désiré. En général il apparaît assez loin dans la liste des suggestions de Google, mais c'est beaucoup plus efficace.

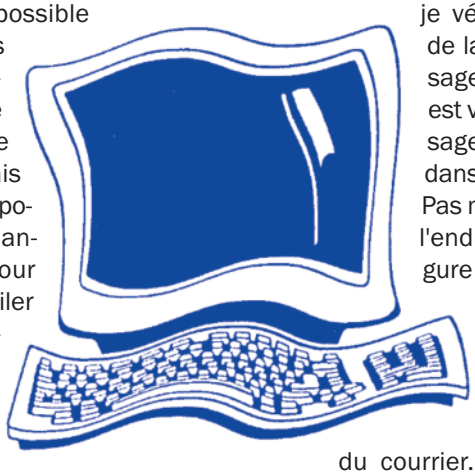

Souvent les logiciels préinstallés ou ceux que j'installe me proposent de m'inscrire sur des sites qui, sous prétexte de m'aider, enregistreront ce que je fais. Je ne veux pas me sentir espionnée, même si je n'ai rien à cacher. Je refuse donc ces offres ainsi que la géolocalisation automatique. Bien entendu si je consulte un site météo ou un site de transports, je suis obligée d'indiquer le lieu qui m'intéresse.

Globalement, il me semble que cette omniprésence d'Internet relève d'une conception très mercantile, comme si un ordinateur ne servait qu'à consommer en ligne. Dans le même ordre d'idées, quand mon imprimante constate une baisse de niveau de son encre, j'ai un message me proposant d'en acheter en ligne.

Pour le courrier électronique, je trouve un logiciel préinstallé sur ma nouvelle machine. Je le configure et je le teste. Je reçois mes messages, je peux les lire, je rédige des réponses et je les envoie. Mais ces réponses ne provoquent aucune réaction de mes correspondants. Comme je suis méfiante, je vérifie le contenu de la boite des messages envoyés, elle est vide, et mes messages sont toujours dans la boite d'envoi. Pas moyen de trouver l'endroit où se configure cette boite. Pour sortir de cette impasse, je cherche à télécharger un logiciel de gestion du courrier. J'en trouve un que je réussis à télécharger. Bonne surprise, celui-ci me permet de lire et d'envoyer mon courrier. Mais la rédaction des messages ne bénéficie pas d'un traitement de texte très performant et je n'ai pas trouvé comment incorporer une signature personnalisée, alors qu'avec l'autre je l'ai trouvé. J'attends de rencontrer un expert en informatique qui trouvera le temps de me sortir de cette impasse.

Pour le carnet d'adresses, je n'ai pas trouvé comment récupérer facilement mes fichiers de sauvegarde dans le carnet prévu par Windows, ce qui n'avait pourtant pas posé de problème la fois précédente. À une certaine époque, j'ai eu un carnet d'adresses en ligne sur le site de mon fournisseur d'accès. Suite à un piratage chez lui, ce carnet d'adresses en ligne avait disparu, je n'ai donc pas pu l'utiliser. Mais j'en ai profité pour le recréer en partie et le coordonner avec celui qui est préinstallé sur mon ordinateur. Cependant cette synchronisation, qui est bien pratique, m'inquiète : si un nouveau piratage supprime mon carnet en ligne, la synchronisation ne supprimera-t-elle pas aussi l'autre ?

Pour les logiciels de bureautique, Microsoft avait préinstallé sa suite bureautique qui ne fonctionne que si on s'y abonne. Or j'ai déjà, par le passé, acheté deux versions successives de cette suite bureautique et j'ai l'impression de me faire rançonner par cette firme. J'ai donc essayé de réinstaller la dernière version que j'avais achetée et qui me convenait parfaitement sur mon ancien poste. Mais cela me pose deux problèmes, le premier, c'est que Microsoft a mis en place une surveillance que je dois déjouer pour arriver à la faire fonctionner, c'est un peu pénible, mais j'y arrive. Le deuxième, c'est que toutes les mises à jour qui amélioraient son fonctionnement n'étaient pas sur mon CD rom et que je me retrouve avec une version bien moins performante que celle à laquelle j'étais habituée, par exemple je ne peux pas enregistrer directement un fichier au format pdf. Alors j'ai téléchargé Open Office et, en cherchant un peu, j'y retrouve tout ce que j'arrivais à faire avant. Pour l'enregistrement en pdf (qui s'appelle ici exportation), je peux même choisir la précision et donc la taille du fichier obtenu.

Pour les photos, le logiciel préinstallé n'est plus du tout le même que celui que j'utilisais, mais il me permet de faire facilement les recadrages simples, ce qui me suffirait presque. Mais quand je veux envoyer mes photos en pièces jointes, j'ai l'habitude de les compresser, ce que faisait très bien le logiciel précédent. Là, je ne trouve pas. Alors j'ai cherché sur Internet des logiciels de compression d'image. J'ai passé pas mal de temps à tester des trucs qui ne marchaient pas ou mal avant de tomber sur Image resizer for Windows 10 qui me rend le service attendu.

Autre problème lancinant : l'antivirus. Sans arrêt, je vois apparaître des messages me demandant de souscrire un abonnement, alors que je crois être déjà protégée. Des messages alarmants me signalent toutes sortes de menaces. J'ai du mal à y voir autre chose qu'un prétexte pour me faire souscrire un abonnement à un logiciel dont le seul effet sera de ralentir un peu plus le fonctionnement de ma machine. J'ai fini par prendre à l'essai un logiciel nettoyant un peu tous les logiciels en veille perpétuelle, les cookies et autres espions qui n'ont qu'un but : favoriser les entreprises qui prospèrent grâce à Internet en essayant d'y vendre tout et n'importe quoi.

Je retrouve progressivement une utilisation confortable et efficace de ma nouvelle machine. Certaines tâches deviennent plus faciles mais j'ai souvent une impression d'entrave à ma liberté, d'espionnage perpétuel. Je me demande aussi si une bonne part de mes difficultés ne vient pas de mon inadaptation à ce nouveau monde hyper-connecté dont je chercherais trop à me protéger pour retrouver mes vieilles habitudes.

Anne-Marie Marty
Hauts de France

Nous voulons des coquelicots

Éditions Les Liens qui Libèrent, sortie 12 septembre 2018, 128 p., 8 €

Fabrice Nicolino et François Veillerette, dans un livre polémique, invitent à une mobilisation citoyenne centrant le regard *“sur/contre les pesticides”*. Le journaliste et le porte-parole de Générations futures à Charlie Hebdo lancent un appel pour l'interdiction des pesticides ; ils dénoncent toute l'industrie qui tourne le dos à la vie[1]. *"L’idée est de commencer à dix mille et de se retrouver à un million, à mesure que grandira la pétition".*

Le bilan

Les nombreux rapports du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et les échecs des grandes conférences internationales sur le climat montrent que les engagements et les promesses ne sont pas tenus ; la mise en scène du Grenelle est qualifiée de "ridicule". Le livre est prolixe de détails techniques comme les indicateurs de mesure (NODU : NOmbre de Dose Unités), de statistiques des médecins qui signalent l’augmentation de maladies chroniques (cancer, troubles de la fertilité, maladies neurologiques et allergies), d’analyse des cheveux par des laboratoires spécialisés qui trouvent la trace de plusieurs dizaines de pesticides différents ; et pour cause, les chiffres de la consommation de pesticides n’ont pas diminué.

Plus qu’une information, le livre est une attaque contre des adversaires nommés : les politiques, les climato-sceptiques qui s’opposent aux scientifiques du Giec, les industriels et surtout les fabricants de pesticides, ceux qui investissent des millions de dollars dans des groupes d’experts pour contester le réchauffement ou sauver des emplois (et des profits). L’industrie n’a pas reculé et la société a perdu son combat. Nous sommes entrés dans un nouvel âge géologique, l'anthropocène. L'homme est devenu une force géophysique qui modifie la planète. L'être humain est déjà le premier agent de production et de distribution dans le cycle de l'azote ; la déforestation est l'un des principaux accélérateurs de l'érosion ; le regard de Monet avec ses champs de coquelicots est désormais du passé.

La mobilisation

Désormais il ne s’agit plus seulement de soutenir le discours tenu par les géologues, les climatologues, les chimistes ou de vulgariser le raisonnement des humanistes ou des philosophes. Il faut un *"soulèvement pacifique de la société française au plus profond de la société, dans le moindre de ses recoins"*. Tous les acteurs de la société civile sont interpellés ; les auteurs souhaitent organiser des événements festifs et réguliers et obtenir des millions de signatures d’ici quelques années. Il ne suffira pas de signer le texte et de le faire signer massivement. Comment sensibiliser les jeunes ? *"Ils planteront des graines, partageront des vins naturels, se retrouveront là, chaque premier vendredi de chaque mois, pendant deux ans..."*. La sauvegarde de la création inclut des actions quotidiennes pour *"éviter l’usage de matière plastique et de papier, réduire la consommation d’eau, trier les déchets"*.

Certains lecteurs pourront regretter l’absence de références précises pour chaque dénonciation, mais les auteurs ont déjà une longue liste de publications[2].

Le livre pose une question cruciale : la complexité croissante des sciences, des techniques et des économies laisse de plus en plus d’êtres humains sur le bord du chemin. C’est toute la notion du progrès qui est mise en question.

Peut-on encore parler de progrès aujourd'hui ? Ce terme ancien suppose de manière implicite une conception du temps et un clivage politique (progressiste, conservateur ou réactionnaire !). La tension entre quantitatif et/ou qualitatif concerne à la fois la collectivité et l'individu. Le monde que nous savons désormais fini, offre des ressources qui ne sont plus inépuisables et engage la responsabilité de l'homme à travers les effets imprévus de toute invention technique. Nous avons encore en mémoire l'encyclique du pape François *Laudato 'Si*, il ne s'agit pas seulement de veiller sur la terre, et surveiller nos comportements. Il faut réconcilier l'homme avec lui-même, avec son frère et avec la nature. Cela ne concerne pas que les chrétiens, un document du Conseil Français du Culte Musulman *Notre maison commune* répond à l'encyclique http://www.saphirnews.com/D-Istanbul-a-Paris-la-declaration-islamique-sur-le-changement-climatique_a21464.html.

L'enjeu est de nous protéger, en sauvant la planète. Quels enfants laisserons-nous à notre planète ?

Benoît Petit
Toulouse

1/ https://nousvoulonsdescoquelicots.org/agir-ensemble/
2/ Pesticides, révélations sur un scandale français, *Fayard, 2007, et, par Valérie Chansigaud,* Les Français et la nature, *Actes Sud 2017 et* Les combats de la nature, de la protection de la nature au progrès social*, éd Buchet-Chastel, 2018*

SOS voyageurs

SOS voyageurs est une très ancienne association installée à la gare, à son origine sur le quai A. Son but : être un lieu d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'aide éventuelle pour les voyageuses et voyageurs en difficulté passagère à la gare Saint-Charles de Marseille. Au fil du temps et des changements du monde, le petit bureau de SOS voyageurs est devenu le refuge des démunis et des sans-logis. On a éloigné le petit bureau du quai. Il est à présent sous la gare, la misère peut ainsi s'y épanouir presque à l'abri du regard du voyageur qui travaille, qui part en vacances, qui quelque part possède un toit. Et depuis presque deux ans, notre petit bureau est aussi devenu le lieu où échouent tous ces jeunes voyageurs dont personne ne veut : "les migrants", dit-on pour aller vite, pour ne pas voir de trop près ce que le mot recouvre…

À la gare Saint-Charles, c'est la jeunesse africaine qui nous arrive, meurtrie par l'incroyable voyage mais encore confiante en la chance, en la France. Elle arrive de Guinée, de Côte d'Ivoire, de Gambie, du Nigeria, du Sénégal. Il y a quelques années, c'est en Libye qu'elle allait tenter de trouver travail et perspective de vie meilleure. La Libye détruite, reste la lointaine et riche Europe… Pour venir jusqu'à nous, elle a survécu aux déserts, aux sévices et tortures, à la maladie, aux embarcations surchargées et trafiquées, à la noyade… Elle s'est enfuie des camps d'Italie parce que là aussi on était maltraité, ou parce qu'il n'y avait dans son ressenti aucun espoir d'intégration, de travail… Bref, cette jeunesse est là. Elle attend, elle espère qu'on lui donnera "les papiers" pour rester en France, pour s'y former, pour y travailler. Certains pour l'instant espèrent simplement obtenir le droit de demander l'asile en France. Ils ne l'ont pas, ce droit, puisqu'ils sont soumis au règlement de Dublin. Mais quoi qu'il en soit, "dublinés" ou pas, la longue attente sera déçue, ils n'auront pas l'asile, ils

Photo Stef 48

ne seront pas régularisés. Ils devront vivre sans droits et sans papiers, se soumettre aux conditions impitoyables du travail au noir. Cela, c'est l'avenir auquel il ne faut pas trop penser si l'on veut résister aux duretés du présent. Car le présent pour l'instant à la gare Saint-Charles et pour ceux que nous voyons passer dans notre petit bureau, c'est cela :

• dormir dans un coin un peu à l'abri, sous la Halle Puget, à la gare ou ailleurs, souvent sans même une couverture. Dieng souffre du dos, il est très grand, il marche mal et doit se faire opérer prochainement. Depuis des jours il dort dans une voiture près de la gare. C'était pas si mal comme abri mais à présent il pleut et la voiture prend l'eau…

• C'est s'acharner à faire le 115. Parfois, au bout du fil, une voix, une vraie qui pose des questions… un hébergement, oui, on vous enregistre, ce sera pour demain et pour quelques jours, ensuite à nouveau la rue et sans doute à nouveau une petite période à Forbin ou à la Madrague, mais de logis stable point. Tijanya, 16 ans, dès que SOS est ouvert, il vient prendre un café. Il s'est enregistré comme on le lui a indiqué à Adapp 13 mais il n'est pas logé. Billy, aussi, a 16 ans mais lui veut qu'on l'aide à prendre un billet pour Valence parce que là-bas, lui a-t-on dit, c'est mieux qu'à Marseille. Il sera logé. Ils ont parfois une ordonnance de placement (OPP) du juge mais ne seront pas davantage pris en charge par le département, parfois pendant quelques jours, parfois pendant des semaines. On leur a dit, quand ils sont envoyés par un autre département, qu'ils seront attendus par un éducateur, une assistante sociale. Mais personne ne les attend. Ils errent dans la gare. Et tout dépend des rencontres qu'ils feront. Il est arrivé que pour les soustraire aux plus mauvaises, d'autres migrants à peine plus âgés, ces derniers mois, les emmènent dormir dans un squat tout proche.

Photo Patrick Janicek

Cet été, certains mineurs étaient logés autour de la gare dans des hôtels pleins de punaises. Ils nous montraient leurs piqûres, nous demandaient de leur procurer des produits pour en venir à bout. Il a fallu des semaines avant qu'ils soient hébergés dans un hôtel sain près de La Joliette.

"Les migrants" que nous voyons à la gare sont sans doute les cas les plus désespérés du mouvement migratoire vers la France. Ils ne viennent pas de pays "en guerre". Donc très peu de chance d'obtenir l'asile. Aucune association ne les a pris en charge en amont. Ils ignorent tout des règles qui s'appliquent. Tout au plus savent-ils qu'à Marseille "il y a beaucoup d'associations" et que les mineurs non accompagnés doivent être pris en charge. Tout au plus, quelqu'un leur aura dit qu'à la gare, il y avait un bureau qui pourrait les aider. D'où parfois un malentendu à leur arrivée. Nous n'avons pas les moyens de leur procurer logement, nourriture et vêtement. Ce qu'ils trouvent chez nous, c'est juste une information, un contact, une adresse, une aide vraiment très minime et pas toujours possible, un petit moment d'écoute et un café, (et ils se gavent de cafés sursucrés parce qu'ils sont persuadés que cela les fera tenir longtemps, augmentera leur résistance au froid). Souvent, ils arrivent juste d'Italie, ils n'ont rien, vraiment rien. Nous sommes toujours étonnés de les voir, les mineurs en particulier, sans même un sac à dos. Parfois ils ont faim, n'ont rien mangé depuis deux jours. Normalement, notre convention avec la SNCF nous interdit de servir de la nourriture. Au mieux, nous avons quelques gâteaux et leur indiquons où ils peuvent espérer trouver à manger. Par la suite, ils reviennent vers nous pour qu'on les aide à remplir un dossier, trouver une formation, une école… et toujours et encore pour qu'on leur trouve un toit, un endroit où ils puissent s'installer. Ils sont dans l'attente, l'angoisse du sort que leur réserve le prochain rendez-vous à la préfecture, le doute, les tentations les plus diverses…

C'est toute une jeunesse pourtant pleine de rêve et d'envie de vivre, qu'on "mal accueille" dans nos gares, dans nos villes. Et à travers elle, c'est toute une part d'humanité, la plus vive, la plus désireuse de construire un monde meilleur, que les règles d'une Europe qui se protège et se ferme à l'autre, étouffent et rejettent.

Dominique Ben Mahdi
Marseille

Accueillir, protéger, promouvoir, intégrer

M.F. et moi hébergeons depuis deux ans et demi, parfois de manière intermittente, parfois en continu un jeune, S., actuellement en BTS. Nous hébergeons, comme beaucoup de monde…

Les difficultés de l'accueil sont d'abord les problèmes de la vie en groupe : rangement des affaires, nettoyage de la chambre, pratique de l'hygiène, participation au nettoyage des parties collectives, prévision de présence pour les repas, respect de ces prévisions, coordination relative à des emplois du temps différents.

Nous sommes, Marie-Françoise et moi, deux personnes qui accueillons. Cela suppose un accord, non pas seulement sur des grandes idées mais également sur une pratique concrète. Il nous faut aussi avoir la complicité de nos enfants qui veillent à nous protéger d'un engagement qui dépasserait nos forces.

Deux types de questions sont à gérer :

- celles des besoins différents : nous sommes des "séniors" qui accueillons un jeune. Les pratiques des repas, des temps de sommeil, de sorties sont bien sûrs différentes.
  C'est comme ce qu'on pourrait vivre dans une famille comportant des générations différentes, mais cela se gère différemment : un enfant peut faire un caprice, un ado ou jeune adulte peut se révolter, pas un accueilli !
- Celles des habitudes culturelles, en particulier alimentaires. Accueillir à sa table de manière régulière un jeune qui mange hallal demande de faire des choix pas évidents sur les menus, les courses, la cuisine. Nous nous posons encore beaucoup de questions. Le repas familial où l'on mange ensemble et où l'on parle est une habitude locale !

Il y a **des avantages** pour cet accueil au quotidien : impossibilité de la routine, pratique de services mutuels, obligation d'échange entre nous, humour, construction de chacune des personnes par la place laissée à l'autre.

Une personne accueillie a besoin de souplesse, d'abord à cause de son âge, mais aussi à cause des adaptations qu'elle doit vivre au quotidien, et des immenses difficultés qu'elle a pu rencontrer. Pour cela, nous devons trouver un équilibre entre la parole et le silence. Un toit est un lieu où la personne accueillie doit pouvoir à un moment s'isoler de tout, et même d'elle-même !

Les gestes prennent toute leur importance : salutations, bises ou pas bises, moments de détente vécus ensemble. La place de nos petits enfants est très importante : la vie sans calcul…

Nous avons besoin de temps de bilans, un exercice de la parole ensemble.

L'hébergement n'est qu'un élément de l'accueil d'une personne, d'une personne étrangère. Nous le pratiquons dans le cadre du RESF 13, lui-même partie prenante du Réseau Hospitalité de Marseille

- Une personne peut avoir une place à offrir, sans pouvoir assumer un partage des repas, ou sans pouvoir assumer de frais supplémentaires. Une autre personne peut mettre au contraire des moyens financiers à la disposition d'autres personnes, ou faire des offres ponctuelles : repas, lavage du linge… Chacun doit pouvoir dire les limites qu'il perçoit.
- Quand nous avons besoin de toute la place à la maison, ou si nous ou S. avons besoin d'une coupure, plusieurs personnes du RESF peuvent prendre le relais.
- L'hébergement ouvre à d'autres droits : la santé, la formation, l'accès aux droits de tous les jours. Cela justifie une forme d'organisation, que le RESF appelle comité de soutien où chacun trouve sa place. Il s'organise autour d'un ou de plusieurs accueillis.

Quand, dans le réseau, nous recherchons un lieu d'hébergement, la justesse de la parole est très importante : "Nous connaissons ce jeune depuis 2 ans… Nous pouvons vraiment lui faire confiance sur tel ou tel point…, lui donner les clés… ou pas". Vous vous engagez pour tant de jours… Après vous ce serait …

Le parcours d'une personne accueillie est une histoire. Certaines personnes ont un rôle essentiel à des moments, puis d'autres : la tâche d'un collectif est de rendre possible et explicite une parole efficace sur ces histoires singulières. Ces paroles qu'il faudrait médiatiser, peut être institutionnaliser (parrainages) sont une vraie force pour le changement des mentalités et un antidote au discours raciste

"Accueillir, protéger, promouvoir, intégrer", ce n'est pas danser à deux, c'est marcher ensemble à trois :

- **la ou les personnes accueillies,**
- **la ou les personnes qui accueillent,**
- **la ou les personnes physiques ou morales qui sont les garants de l'accueil".** (Pour nous RESF, le CCFD, CdEP… tous nos amis avec leurs recherches sur le sens de l'humain).

JK le 18/10/2018

Première immersion en France

Ces lignes sont un écho -non exhaustif- des propos tenus par Daniel, puis Camilo, séminaristes Colombiens, au perfectionnement de la langue française desquels j'ai participé, à leur arrivée début 2017. Le diocèse de Troyes est en effet jumelé avec l'archidiocèse de Medellin depuis 2003 et accueille momentanément des séminaristes qui, après leur ordination sacerdotale en Colombie, reviennent au service de notre diocèse tels Reinel et Andres-Camilo actuellement vicaires à la paroisse Saint Joseph-Saint Martin de Troyes.

Le climat français, avec ses saisons contrastées, change le rythme de vie (vêtements, nourriture...) de Colombiens habitués, par un climat toujours identique, à une manière de vivre plus régulière. Il leur semble plus facile que pour nous de créer alors un parcours de vie.

En France, il faut du temps pour lier connaissance, en passant souvent par le vouvoiement. Il est nécessaire de se parler... et surtout de manger ensemble : ah la culture de la table ! Rester trois heures assis en devisant peut surprendre, de même que la place accordée aux repas, vrais rites par excellence du partage. Et cette façon de garder le vin, le fromage est sans doute à mettre en relation avec un attachement au passé, à l'histoire. En Colombie, plus jeune nation puisqu'indépendante depuis 1810, la famille représente une cellule essentielle de la société, avec une place presque sacrée accordée à la maman, ce qui n'empêche pas les habitants d'entrer plus spontanément en relation, autour d'un jus de fruits par exemple, allant plus aisément les uns chez les autres.

L'entrée en contact s'opère donc plus facilement, de manière plus tactile d'ailleurs. L'accolade à la colombienne cœur contre cœur se différencie des bises à la française. L'optimisme et une façon de voir les choses positivement caractérisent les Colombiens et cette joie n'est pas du tout superficielle. Propos rapportés : *"- Ah toi, tu ris tout le temps - c'est naturel". - La Colombie est éliminée de la coupe du monde de football et vous faites la fête ?- Oui, les joueurs ont très bien joué".* Et les Français d'apparaître souvent comme des râleurs.

Plus joyeux, plus à l'aise pour se débrouiller, surmonter les difficultés, les Colombiens très pratiques aiment bien rendre la vie plus facile et ont du mal à préparer. Du coup, ils doivent s'adapter à la vie très organisée des Français qui prennent du temps, prévoient, planifient. Les Colombiens se montrent "plus primaires", plus décontractés dans leurs relations, travail, décisions. Ils aiment improviser. *"S'ils ont préparé quelque chose qui ne fonctionne pas, ce n'est pas la fin du monde".* Noter les rendez-vous n'est pas une habitude. *"L'agenda, c'est pour les médecins !".* Dans l'hexagone, la capacité de dialogue apparaît très importante. Tout le monde a quelque chose à dire. Au séminaire des Carmes, il y a même un conseil pour répartir les tâches matérielles de jardinage, d'entretien ! Cette manière de concevoir la vie en France ne manque pas de susciter aussi une certaine admiration face au sens des préoccupations pour les problèmes du monde, pour un humanisme ; ainsi les jeunes qui partent ne le font-ils pas seulement pour apprendre, pour travailler mais également pour des services humanitaires.

La foi en Colombie ne se cantonne pas au domaine personnel, intérieur, intime ; elle s'extériorise, s'exprime publiquement. La religion, pas tabou, fait partie de la vie même. Une croix sur la poitrine, des crèches dans la rue n'entraînent pas de polémiques. Difficilement concevable d'envisager un mariage, des obsèques sans messe ! La liturgie et la prière connaissent une expression plus facile, par exemple, le mercredi des cendres où tout le monde a sa croix sur le front dans la rue et où une célébration se déroule chaque heure. Le premier dimanche de Carême entraîne une "publicité" pour la confession et les trois premiers jours de la Semaine Sainte, les files d'attente pour le sacrement du Pardon ne cessent qu'à une heure, deux heures du matin. Le pays a conservé une expression de la foi en lien avec la tradition et la laïcité à la française s'avère difficilement compréhensible : *"la liberté, un des trois mots de la devise française, c'est de pouvoir respecter la liberté de l'autre, mais non l'interdire en se disant laïc. C'est un immense défi pour l'Église en France de faire comprendre que la vie quotidienne est liée à la foi".*

Un concordat existe entre l'Église colombienne et l'État : un certificat de baptême a valeur civile. Le mariage à l'église valide l'union sans passage obligé à la mairie.

L'Église en Colombie détient un certain pouvoir face à l'État qui essaie de conserver des liens avec elle. Les catholiques sont aussi des citoyens ! Elle est plus prise au sérieux qu'ici. Comme le pays connaît beaucoup de difficultés au niveau social et que l'État n'arrive pas à tout gérer, l'Église agit, prend en charge des actions caritatives. Elle a aussi largement participé aux négociations pour mettre fin au conflit entre les Farc et l'État.

Cette Église ne présente pas un profil à la française : les divisions avec des intégristes, traditionnalistes n'existent pas. Les séminaristes ont découvert une messe tridentine tout récemment. C'est donc une vision plus unie de l'Église catholique qui s'impose. En revanche, l'œcuménisme semble plus développé en France.

L'archidiocèse de Medellin qui concerne plus de 3 millions d'âmes comprend 5 séminaires avec leur propre spécificité, environ 250 séminaristes et près de 1000 prêtres. Il s'agit d'une Église plus organisée, plus pyramidale, qui marche ensemble : une Église unifiée. Un vicaire est affecté à chaque zone et lance des propositions suivies partout. Lors de la journée des jeunes qui rassemble quelque 6 000 personnes, le délégué à leur pastorale apporte le même déroulé à tous.

Enfin, l'archidiocèse insiste sur la formation beaucoup plus importante qu'ici. On essaie de former théologiquement les gens, de leur faire connaître la foi, l'Église. Des séances rassemblent, par groupes, les servants d'autel, les lecteurs à la messe, les chanteurs et il semblerait très choquant que quelqu'un donne la communion sans y être habilité. En France des laïcs hyper engagés qui n'ont pas la formation théologique adéquate s'occupent des obsèques. Inconcevable là-bas. Le catéchisme connaît un rythme hebdomadaire et non mensuel, comme c'est bien souvent le cas dans nos contrées.

Malgré ces différences culturelles, "nos" Colombiens, prêtres ou en voie de le devenir, ont adopté sans problèmes notre vie quotidienne, nos liturgies à la française au son de l'orgue. Leur venue m'a offert une nouvelle occasion, après l'ouverture à laquelle m'ont invitée les Rencontres européennes de la FEEC-SIESC, d'appréhender encore mieux l'universalité de l'Église. Partager les célébrations, la prière, les fêtes avec eux est une grâce. Les mots ne peuvent rendre compte de tout ce qu'ils m'apportent, non seulement par leur foi profonde, mais aussi par leur joie communicative et leur tendresse, celles, à mes yeux, du Christ Ressuscité.

Christine Antoine
Aube
Septembre 2018

Leur ordination diaconale (le 29 septembre en la cathédrale de Troyes) est visible sur Youtube :"Ordenacion Daniel y Camilo".

“Et la loi seule peut nous procurer la liberté” (Goethe)

Travailler avec des enfants et des adolescents à besoins particuliers

Au cours de la rencontre SIESC FEEC de l’été (voir page 42), Wolfgang Oelsnerf a fait une longue intervention sur le thème Loi et Liberté. En voici un aperçu grâce aux extraits suivants.

Après quarante ans d’enseignement je crois savoir quelles sont nos plus grandes forces, à nous professionnels de la pédagogie : l’expérience et l’intuition. Je dirais aussi qu’à mes yeux l’expérience et l’intuition font partie de nos plus grandes faiblesses.

Entre loi et liberté, entre raison et tripes, entre respect ou ignorance des règles, pour que notre ‘radeau pédagogique’ ne vole pas en éclats comme un bateau fou, un seul pilote : notre responsabilité.

Une réalité, de nombreuses vérités

Si notre travail – et parfois aussi notre crédibilité – sont souvent si complexes, c’est parce que rien n’est simple dans notre métier. Chacun et chacune d’entre vous a dû expérimenter dans sa vie professionnelle plusieurs sortes de ‘vérités’. [...]

Je ne suis pas là en train de me plaindre. Le conducteur de train, le pilote d’avion ou le chauffeur de taxi qui nous ont conduits ici à Trèves subissent aussi cette pression. Eux et bien d’autres, dans de nombreux métiers, doivent également, comme nous les pédagogues, prendre des décisions x fois par jour, toujours rapides et adaptées à la situation. C’est ce que nous faisons, comme on le dit si joliment, en notre science et conscience. Par chance, notre science reste valable un certain temps. La formule qui calcule le temps de freinage reste par exemple à peu près stable. Et s’arrêter au feu rouge constitue un consensus que personne ne remettra en question de sitôt.

Il en va autrement avec les sciences humaines. La médecine, malgré ce qu’elle a de commun avec les sciences de la nature, considérées comme objectives, présente des changements et transformations permanents. Ce qui était vrai hier est aujourd’hui discutable, et peut même sembler faux. [...] A posteriori on ne peut que sourire de telle ou telle opinion en matière d’enseignement. Mais parfois c’est plus embarrassant, et on voudrait pouvoir se faire pardonner certaines choses, après qu’a eu lieu un changement de paradigme.

Le cas de Jannik

C’est ainsi que je voudrais, aujourd’hui encore, demander pardon à l’enfant de 11 ans que vous voyez sur cette photo (floutée intentionnellement).

La photo est l’une des photos les plus embarrassantes de la chronique scolaire que j’ai menée pendant 25 ans dans mon ancienne école au sein de l’unité de psychiatrie de l’enfant et de l’adolescent à la clinique universitaire de Cologne. Plongeons-nous un instant dans cette scène...

Tous les groupes sont réunis dans la salle des fêtes. L’orchestre de l’école joue – pas de la musique de chambre, c’est carnaval ! La plupart des enfants sont de fort bonne humeur. Mais Jannik fait des siennes à nouveau ! Comme le matin pendant les cercles de chant, il se bouche les oreilles, marquant ainsi son mépris pour l’événement collectif qui est en train d’avoir lieu. Il continue à montrer pendant cette fête le même comportement antisocial qu’il adopte lors de nombreuses activités de groupe à l’école.

Dans le plan d’aide à Jannik figure ‘améliorer sa participation à la vie de groupe’. De toute façon il doit bientôt changer d’école. Un comportement comme celui de Jannik, qui vise à rester en retrait, voire à éviter les relations sociales, c’est quelque chose que nous autres pédagogues ne pouvons laisser passer. Il faut qu’il participe à la fête ! En la matière nous sommes sur la même ligne que les psychologues cliniciens et leur plan de thérapie du comportement. Nous exigeons de nous-mêmes d’être des éducateurs conséquents. Tenir bon fait partie de la ligne idéale de notre collège de spécialistes. C’est l’une de nos ‘vérités’, c’est une règle non écrite.

Mais pourquoi cette photo nous fait-elle encore honte des années plus tard ? Je pense que les pé-

dagogues spécialisés parmi vous pressentent la réponse. La scène décrite est une incursion dans le début des années 90. Nous étions partis pour Jannik d'un 'trouble hyperactif du comportement social'. Dans le tableau médical des diagnostics, ce trouble répondait au code F 90, et attestait dans le cas de ce garçon de ce que nous appellerions plutôt aujourd'hui TDAH (trouble de déficit de l'attention/hyperactivité). À cette époque les mots 'trouble hyperactif' étaient les mots privilégiés pour désigner cette réalité que nous vivions au quotidien avec cet enfant de 11 ans.

Aujourd'hui c'est une autre 'vérité' qui recouvre cette réalité. Là aussi les pédagogues spécialisés parmi vous auront deviné depuis longtemps de quoi il s'agit. Pour expliquer le comportement de retrait et d'opposition de Jannik, on parle maintenant de 'trouble du spectre autistique'. Ces mots-là auraient mieux décrit à l'époque la réalité de Jannik. Mais au début des années 90 ils n'étaient pas courants chez les spécialistes. Le code F 84.5 pour 'syndrome d'Asperger' commençait tout juste à apparaître.

Que nous apprend l'exemple de Jannik, contre quoi nous met-il en garde ? De la réalité nous déduisons souvent trop vite des 'vérités'. Constater un état et des symptômes ne constitue pas un diagnostic en soi.

En décidant à l'époque que Jannik devait participer au carnaval, nous avons agi avec les meilleures intentions. Naturellement, de nos jours aucun pédagogue sensé n'exigerait d'un autiste Asperger qu'il participe à une telle manifestation. Naturellement, nous commencerions par parler avec le garçon de la manifestation en préparation, et nous lui offririons des alternatives pour qu'il puisse rester dans un autre bâtiment de l'école. Cela aurait aidé Jannik. Car aujourd'hui nous savons que dans le tableau de l'autisme il y a souvent une hypersensibilité sensorielle extrême. Quand bien même l'orchestre jouerait des airs joyeux, pour un autiste, cela peut devenir une 'torture auditive' à la limite de la blessure corporelle.

Libérer Jannik de la participation à ce carnaval l'aurait aidé. Mais quid des autres enfants ? On a affaire à toute une classe : qu'en sera-t-il des autres qui ne voudraient pas participer au carnaval pour de tout autres raisons ? En dehors de Jannik il y a aussi tous les Pierre et Paul qui aimeraient mieux jouer avec leurs pistolets de cow-boys dans la cour. Et il y a aussi Maximilien, à la puberté précoce, qui aimerait mieux s'isoler dans un coin avec Marie (de la classe n°4). Les dispenser eux aussi de la fête, serait-ce la bonne décision ? Sûrement pas !

Responsabilité pédagogique : entre règles scolaires et liberté didactique

[...] Les enseignants des écoles publiques en Allemagne remplissent une mission de service public, et sont donc fonctionnaires. Leur travail n'est pas seulement rémunéré, mais aussi contrôlé. Mais contrairement à ce qui se passe dans les sociétés autoritaires, il n'y a pas de schémas pédagogiques tout préparés, auxquels chacun devrait se soumettre. Car il est inscrit dans la loi que les besoins individuels de l'enfant doivent être respectés.

À l'exigence légale collective – à laquelle appartient entre autres l'école obligatoire – correspond le droit au développement individuel inscrit dans la loi. Trouver un accord entre ces exigences d'origines différentes est le devoir des enseignants. On peut par exemple formuler et recommander des adaptations, mais pas les inscrire dans la loi. En cela réside la liberté de la personne enseignante. [...]

L'expérience et l'intuition sont le 'capital' de la personne enseignante. Mais ce ne sont pas des matériaux mesurables. Elles peuvent être, comme nous l'avons dit, à la fois des forces et des faiblesses. Elles deviennent des faiblesses lorsque l'enseignant utilise sa liberté didactique de façon subjective ou arbitraire. Les enseignants doivent partir de l'idée que les groupes d'élèves attendent de leur part une égalité de traitement. D'un côté c'est bien compréhensible, mais cela devient un problème si la vision s'en trouve réduite à 'égalité égale justice'. [...]

Liberté et responsabilité en cas de 'vide diagnostique'

Que se passe-t-il alors, quand rien n'est encore clair mais que nous devons pourtant agir ? Eh bien agissons, libres et responsables.

Dans notre école spécialisée (psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent) nous nous sommes constitué un répertoire de principes directeurs pour ce genre de situations. Ils doivent nous garder de l'incapacité d'agir, mais aussi réduire les erreurs ou injustices causées par ignorance. Nous baser sur ces principes nous protège aussi contre une possible accusation d'arbitraire.

En voici quelques exemples :

• Les enfants ne font rien sans raison. Nous ne comprenons pas encore ces raisons. Les enfants eux-mêmes non plus.

• 'Empêcher le pire de se produire', c'est toujours un but sensé !

• Les enfants à problèmes ont besoin de protection et d'encouragements. Si on ne peut réaliser les deux en même temps, la protection passe avant les encouragements.

• Des enfants qui se sentent protégés rattrapent leur retard de façon généralement peu orthodoxe.

Que faire, quand les mesures que j'ai prises n'ont pas (encore) d'effet ? Je peux toujours proposer la contenance (concept de *containment*, capacité à contenir les éclats affectifs, les siens propres comme ceux d'enfants ou bébés ou ados). Par exemple je peux dire à un élève qui pose problème, et à propos duquel je ne sais pas encore exactement de quoi il retourne : *"C'est dur. C'est dur pour toi, mais c'est dur aussi entre nous. Pourtant cela ne va pas nous détruire. Les problèmes ne doivent pas avoir le dernier mot".*

Contenir ne signifie pas tout permettre ni gâter. La contenance en tant qu'attitude signifie aussi qu'un enseignant, à travers son propre comportement, montre aux élèves comment on peut réagir face aux particularités d'un camarade qui pose problème. L'enseignant devient pour ainsi dire l'incarnation des alternatives aux vexations, commentaires méprisants, moqueries ou exclusion. [...]

Cela nous sert aussi à discipliner nos propres affects. En ce domaine les élèves qui présentent ces profils particuliers exigent en effet beaucoup de nous. Pour que la contenance ait lieu à travers nous, enseignants, il faut aussi que nous gardions à l'esprit notre mission - légale – essentielle qui est enseigner et éduquer. Pas soigner ! Ne pas ouvrir de territoires thérapeutiques. Ne pas psychologiser. S'en tenir à la mission essentielle : enseigner. [...]

Trop de liberté fait peur

Dans un sondage réalisé en 2017 sur le thème de la liberté, [...] les gens disent que dans l'ensemble, l'Allemagne est devenue trop tolérante, et souhaitent des limites contraignantes, des lois et des règles. Ainsi, 77% des Allemands sont pour une application plus stricte des lois.

Cependant, les mêmes gens ne voient pas la liberté comme un bien commun, mais comme un bien très personnel. Il existe une forte différenciation entre d'une part les 'grandes' libertés communes, telles que droit de vote, libertés démocratiques ou liberté de la presse, et d'autre part les 'petites' libertés personnelles, comme le libre choix de son partenaire, la liberté de s'habiller comme on veut, la liberté d'opinion... Ils ne sont pas prêts à accepter des limitations sur le plan personnel. Plus encore, ils sont même prêts à limiter les libertés des autres si cela leur permet d'éviter de faire eux-mêmes l'objet de limitations... [...]

Cet extrait du sondage, nous l'entendons aussi dans nos salles de classe, surtout lors des réunions avec les parents : 'La tolérance ne peut pas être infinie...', 'L'on tient trop compte des minorités'. Quand ce genre de ressenti s'exprime, c'est sans doute qu'on n'a pas assez expliqué que les exceptions ne sont pas accordées au mépris des règles. Elles ne sont pas l'expression de l'arbitraire ni de la perte de contrôle des autorités. [...]

Si en tant que professeur, vous demandez à votre classe en tout début d'année de tenir compte des élèves souffrant d'une atteinte physique ou mentale, d'un enfant victime d'accident ou de maltraitance, d'autres encore qui ont perdu leurs parents ou quitté leur pays, tous seront d'accord avec vous. Presque tous se montreront obligeants, tolérants et serviables. Et on peut supposer qu'ils sont vraiment sincères.

Mais la réponse à votre demande pourrait déjà ressembler à tout autre chose quelques semaines plus tard. Par exemple,

- quand de nouveau le cours de philosophie de Terminale ne peut avoir lieu parce qu'une jeune fille atteinte du trouble de la personnalité 'Borderline' se saisit de chaque thématique et part dans des monologues sans fin ou se répand en diffamations désordonnées sur les autres,

- quand de nouveau le cours de biologie de la classe 6 explose parce que l'enfant qui a été abusé se défend à sa façon (par l'éructation permanente d'expressions à connotation sexuelle et vulgaire) contre le cours d'éducation à la sexualité qui provoque chez lui des associations qui le dépassent,
- quand... [...].

Quand l'angoisse prend le dessus dans un groupe humain, alors on ne tarde guère à entendre réclamer une direction autoritaire. L'état d'esprit actuel en Europe montre que nous en sommes arrivés là. [...] De telles aspirations à la discipline se produisent à l'occasion dans les classes d'aujourd'hui, après des phases de grande agitation, quand un groupe n'en peut plus de son propre désordre. Quand il s'aperçoit que les apprentissages collectifs, mais aussi les temps de jeu en commun ne sont possibles que 'tenus en laisse'.

[...] Lorsque le Petit Prince d'Antoine de Saint Exupéry demande au renard de jouer avec lui, celui-ci rétorque *"Je ne puis pas jouer avec toi (...) Je ne suis pas apprivoisé".* Après quoi le renard demande au Petit Prince *"Apprivoise-moi !".* La traductrice de la nouvelle édition allemande du Petit Prince, Marion Herbert, s'exprime à ce sujet : *"Le verbe allemand 'zähmen' a un champ de signification bien plus étroit que le mot 'apprivoiser'. Le dictionnaire Duden explique qu'il s'agit "de dompter (un animal) et de lui ôter son caractère sauvage, de dompter quelque chose ou quelqu'un". L'aspect qui consiste à 'rendre familier' est absent. En tant que traductrice je dois prendre une décision, car en allemand il me manque un verbe qui engloberait les deux aspects et conviendrait aussi bien aux animaux qu'aux humains".* Finalement elle fait dire au renard ce qu'il entend par 'zähmen' : *"Cela signifie 'rendre familier'".*

[...] On ne saurait délimiter de façon plus poétique en quoi consiste la responsabilité pédagogique. 'Éduquer' et 'rendre familier' : il n'est pas de meilleur chemin ni de moyen plus efficace pour accéder à ces jeunes si 'particuliers'.

Wolfgang Oelsner
Traduit de l'allemand par
Anne Disson

Vous trouverez le texte complet sur le site du SIESC :
http://www.siesc.eu/fr/ident.php

Les Essentiels de la vie

Faire fi des soucis pour vivre l'essentiel,
Avoir les pieds sur terre, la tête vers le ciel.
Remplacer égoïsme par solidarité,
Et croire en l'avenir de notre humanité.

Tendre la main aux hommes, le cœur aux mal-aimés.
Essayer de comprendre plutôt que condamner.
Chercher à entreprendre sans jamais imposer,
Donner discrètement ou plutôt déposer.

Sourire à l'inconnu, aux passants dans la rue
Et accepter chacun comme étant bienvenu.
Accueillir avec joie, sans peur ni retenue,
Les hommes comme frères, non comme individus.

Donner sa langue au chat plutôt que de médire,
Ouvrir de vrais débats plutôt que de maudire.
S'écouter, dialoguer et chercher à s'entendre,
En cultivant la paix plutôt que se pourfendre.

Prêcher la tolérance, prêcher la liberté,
Prendre avec assurance responsabilité.
Sans être révolté, sans être résigné,
Accepter s'il le faut, d'être un jour désigné.

Dénoncer l'injustice, l'esclavage et la guerre.
Rassurer ceux qui pleurent et ceux qui désespèrent.
Combattre avec le cœur les plaies de notre terre,
Avoir les bras tendus aux frères de misère.

Vivre jour après jour selon sa destinée.
Tout au long des saisons et au fil des années.
Accomplir son parcours avec humilité
Pour enfin s'endormir dans la sérénité.

Claude Tellier
17 mai 2003

Le bien ne fait pas de bruit.
Le bruit ne fait pas de bien.

Saint-François de Sales

En souvenir d'Isabelle, poème de son père
Le Comité de Rédaction

14-18, Penser le patriotisme

Pour célébrer le centenaire de la fin de la première Guerre Mondiale, Frédéric Rousseau publie cet ouvrage très documenté, très riche en informations, et en récits bien situés dans leur contexte. Le souffle du patriotisme est bien la marque de 14-18, du côté des soldats et de la population, mais il va aussi en se nuançant avec les prises de conscience, les objections de conscience.

L'auteur est un familier de cette période dramatique puisque, spécialiste de la première Guerre mondiale à l'Université de Montpellier, il a soutenu de nombreuses recherches sur ces données et dirige les "*Sciences Unies pour un autre Développement*". En 1914-1918, comment s'est manifesté le patriotisme dans la nation et ses débats progressifs, chez les soldats et leurs familles, dans les divers courants de pensée au cœur de la société ? La couverture du livre est significative : debout, en armes, entouré d'une couronne, un soldat a un drapeau tricolore qui flotte à la place de la tête… L'idéal patriotique a gagné les esprits.

Dans son Prologue, F. Rousseau présente des "*scènes de guerre et mises à l'épreuve*". Sa première partie est consacrée aux "*Choc, jeux de rôle et mises en guerre*". L'étonnante mobilisation générale si rapide est une véritable "*scène sociale*" animée par le souffle patriotique. Sur la "*soldatisation*", dans un "*état d'exception émotionnel*", se greffent les processus comportementaux de conformisme dans la distribution des rôles et leurs ritualisations. La virilité est mise en avant dans les certifications de masculinité. La "*rhétorique du courage et de la fierté*" galvanise les esprits. F. Rousseau montre que l'on aboutit à un patriotisme guidé par un intense investissement social.

La deuxième partie traite des "*mises en guerre des inégales*". Il s'agit des femmes et de leur rôle de mobilisation irremplaçable. Elles s'investissent dans le soutien aux soldats par le courrier, les colis, et leurs preuves d'amour. Ces "*femmes minuscules*", ces "*inégales*", sont portées à gérer à la fois la vie familiale, le travail dans les campagnes et les usines, à prendre des responsabilités. Divers groupements de femmes encouragent les solidarités. Les curés les appellent régulièrement à diverses aides vers les soldats (p.220). Les "*dames patronnes*" sont là aussi. Ainsi une géosociologie des "*inégales*" se repère pour les privilèges des "*officières*", les mobilisations des "*dames majuscules*", et, en craignant le nivellement social, la guerre a même ses opportunités.

La troisième partie aborde, sans fard, les questions éthiques quand les circonstances poussent à "*tuer les ennemis de la patrie*". La mort peut être infligée de loin, abstraite, mais elle se révèle cruelle dans les combats rapprochés, les assauts. F. Rousseau perçoit dans les tirs de précision une tension "*entre performance sportive et mission de sécurité*". De là, à parler du "*plaisir des chasseurs*"… Les crises de conscience sont rudes : "*Faut-il haïr pour tuer ?*". Dans le combat face à face, le Père Sainte-Marie est reconnu comme une "*admirable figure*", "*toujours présent*", avec des "*paroles d'humanité*" alors même que se déchaîne la haine de l'ennemi (p.313). Sur la base de témoignages emblématiques, l'auteur pose la question aiguë du "*consentement*" patriotique significatif de l'opinion, et de la "*brutalisation*" (et "*débrutalisation*") des individus et des populations en guerre.

Pour conclure, F. Rousseau appelle à "*penser le monde social (en guerre)*". Au fil de l'ouvrage, l'auteur évoque la dynamique des convictions philosophiques et religieuses transparaissant dans les attitudes envers les diverses formes de la violence et l'approche de la mort. Par exemple, les convictions de chrétiens, soldats et familles, ou de tel ou tel aumônier militaire, ou de soldats comme Louis Viguier, 22 ans, situé comme catholique fervent. L'auteur cite R. Hertz, ethnologue des tranchées : "*Les catholiques et les socialistes sont seuls à savoir pourquoi ils se battent*" (p.363). Des familles comptent sur la conviction chrétienne de leurs soldats comme source de courage et d'héroïsme (p.123), et sur "*la grâce de Dieu*" (p.124).

P. Pierre Fournier

Frédéric Rousseau, éd. Gallimard, Coll. Folio Histoire, 2018, 480 p., 8,30 €

Jean Castelein, L'évadé de Bourbourg

La vie d'un prêtre en résistance

Jean Castelein (1922-2011] est très connu des équipiers du Nord~Pas-de-Calais, qu'il a accompagnés dans des Équipes Enseignantes. Il a grandi à Bourbourg, près de Dunkerque. Enfant sensible, marqué très tôt par des deuils, il est élevé par un père professeur de musique qui lui imposera de bien longues séances de piano… Il en gardera un goût très prononcé pour la musique et les arts en général (la peinture, l'architecture, les arts plastiques…) qui rejaillira dans les "sessions de Valloires", pour les enseignants du nord de la France, sessions qu'il a initiées et longtemps animées.

C'est en 1943 qu'il prend l'une des décisions qui va "orienter" sa vie : alors qu'il envisage d'être séminariste, à 21 ans, il refuse le STO et fuit en Espagne via les Pyrénées ; son but est de rejoindre les Forces françaises libres d'Afrique du Nord. Le témoignage brut des "Carnets de guerre" de Jean Castelein dont ce livre offre de larges extraits, est très intéressant. La "résistance" et des choix "libres" vont dès lors marquer toute son existence !

De retour en France, alors qu'il entre au séminaire de Lille en 1945, il se lance dans la création de camps de vacances pour jeunes ; la jeunesse, et les enseignants entrent dans sa vie pour ne plus en sortir. En 1952, jeune prêtre, il est nommé aumônier d'un lycée lillois : les enseignants "du public" (l'École Normale de Lille ouvre à cette époque) et les Équipes Enseignantes seront au cœur de son sacerdoce. Pendant une période, il met en route et/ou accompagne une vingtaine d'équipes !

Sa découverte du Maghreb et de l'Islam pendant la guerre, un séjour à Fribourg en 1945, son amitié étroite avec un jeune professeur autrichien lui aussi très artiste, font de Jean Castelein un homme très ouvert à l'étranger. On suit aussi son amitié avec des laïcs et le soutien indéfectible qu'il leur a apporté : une institutrice, un couple d'enseignants "mixte" (protestant/catholique, c'était fort mal vu à l'époque) ; des familles… À chaque page et à travers les diverses histoires et anecdotes, on voit vivre un homme qui avait le sens de la spiritualité, le goût du beau, de l'art, mais aussi des convictions bien trempées et un sens de l'action et du concret, de l'optimisme et de l'organisation qui forcent le respect. Parler de l'Évangile, oui, bien sûr, mais aussi (et parfois : d'abord) améliorer la vie des gens ! Fort peu "clérical" et dogmatique, il aurait plu au pape François !

Ce livre permet de "rencontrer" un humaniste sincère et un prêtre très ouvert… Sa lecture est vivifiante, en ces temps parfois sombres.

Catherine Réalini,

Agnès Bourahla-Farine : Jean Castelein, l'évadé de Bourbourg. *La vie d'un prêtre en résistance, éd. Amalthée, juin 2018, 125 p., 13€*

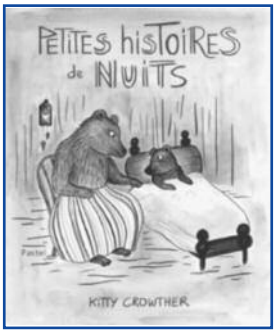

Petites histoires de nuits

Kitty Crowther, L'École des Loisirs, coll. Pastel, 11€

"*Raconte-moi trois histoires*" demande Ourson à sa maman… Voici comme son titre l'indique des histoires à lire aux enfants le soir, avant de s'endormir. C'est l'histoire de la gardienne de la nuit qui sonne l'heure où les petits et les grands vont se coucher. "*Je n'ai pas du tout sommeil*" dit la petite hermine. "*Couche-toi, dit la gardienne et le sommeil va t'attraper*"

Le ton est donné… Joliment illustrées, ces petites histoires apaiseront les petits.

Ma rentrée colère

Eric Sanvoisin et Anne Obon, coédition L'Apprimerie et la Souris qui raconte, 15€

Loïc est trisomique 21, ce n'est pas une maladie. Tri veut dire 3 et zomique ça ressemble à comique… Le plus beau jour de sa vie, c'est lorsque Loïc est rentré à l'école. Et puis, il y a eu le CP : sa rentrée colère… Loïc, face à l'adversité va découvrir la résilience.

Ce livre va être l'occasion d'ouvrir les enfants à la différence.

Original, l'éditeur en propose une version digitale (e-book inclus) accessible via un code imprimé sur le livre.

Le crayon magique de Malala

Malala Yousafzaï, éd. Gautier – Languereau, 10€

Depuis l'enfance Malala rêve d'avoir un crayon magique pour changer le monde… Mais savoir se servir d'un vrai crayon est bien plus utile. C'est pour cela que rien ni personne ne pourra la faire renoncer à l'école. Quand les talibans prirent le contrôle de la vallée du Swat, au Pakistan, Malala refusa l'ignorance à laquelle la condamnait le fanatisme. Avec sa famille, elle lutta pour l'éducation des filles et faillit y perdre la vie.

Prix Nobel de la Paix en 2014, Malala va éveiller les enfants à l'égalité du droit à l'éducation des filles et des garçons.

Les Dix Droits du Lecteur

Daniel Pennac et Gérard Lo Monaco, éd. Gallimard jeunesse, 19,90€

Nous avons tous aimé le livre de Daniel Pennac *Comme un roman*, voici donc une version pour enfants des *Droits imprescriptibles du lecteur*[1], ingénieusement animée et illustrée en album pop-up.

Les bons lecteurs découvriront les droits de ne pas lire, de ne pas finir un livre, de sauter des pages, mais aussi le droit de lire n'importe où, le droit de relire… on lira avec les plus petits cet album pop-up… un régal !

1/ On trouvera sur Internet une mine d'illustrations de ce thème très populaire, dont une affiche qui mériterait d'orner tous les CDI et salles de classe.

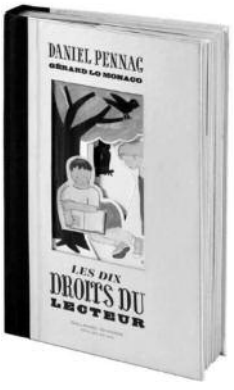

Choix de Chantal Guilbaud

Quelques échos des sessions de l'été pour raviver les souvenirs et renouveler l'enthousiasme des participants, mais aussi pour prolonger la réflexion, par exemple à l'aide d'une fiche de travail à utiliser en équipe.

Quelques échos aussi de la rentrée scolaire et des prises de paroles auxquelles CdEP s'est associé.

Après Vichy, Trêves

ou comment j'ai enfin participé à une session du SIESC

Vichy

Tant d'années adhérente à la Paroisse Universitaire, puis à CdEP et jamais de participation au SIESC (devenu FEEC). Certes, j'en connaissais l'existence, mais … ça se situait au milieu des vacances, je ne pratique guère les langues étrangères et que faire du mari et des enfants ? Et puis, il se trouve qu'en 2017 la session va avoir lieu à Vichy, j'en connais les organisateurs et surtout les organisatrices. Vichy, c'est sur le chemin des vacances, les enfants ont bien grandi et sont autonomes, le mari accepte de m'accompagner. Quant au thème, **La fraternité, un défi pour notre temps**, il est suffisamment attirant.

Nous y voilà donc et tout se déroule à merveille : le cadre est agréable, et surtout l'ambiance chaleureuse. J'apprécie ces personnes qui pratiquent plusieurs langues, je réactive un peu d'anglais. Le contenu, bien réparti sur la petite semaine que nous allons partager : les conférences ont lieu le matin et, contrairement à ce que je craignais, la partie traduction n'est pas pesante ; l'après-midi est réservé aux visites touristiques. Je comprends vite combien le Bourbonnais a été et reste important dans l'histoire de la France. Le dernier jour, une belle excursion à Moulins, une visite et un repas de prestige au Centre national du costume de scène, un arrêt à la prieurale de Souvigny … et on se quitte avec beaucoup d'émotion.

Trêves

En juillet dernier, nous sommes donc partis pour Trêves, sans hésitation, comme un mouvement naturel. Une session tout à la fois semblable, et différente. Semblable parce que c'est le SIESC, qu'on y parle plusieurs langues, l'ambiance est toujours chaleureuse : on reconnaît quelques visages de l'année précédente, on en découvre d'autres.

Un nouveau thème : **loi, liberté, responsabilité**, trois matinées de conférences, pas de problème pour suivre une conférence prononcée en allemand. Le texte a été établi, traduit et imprimé à l'avance. Je peux suivre sur la version française, en captant un mot de temps en temps, je progresse donc au même rythme que l'orateur. Pause, puis réflexion en groupe à la suite. Prudemment, j'ai opté pour un groupe de langue française. L'an dernier, j'étais allée dans un groupe anglophone et, si j'avais à peu près compris ce qui se disait, je n'étais pas assez à l'aise pour participer. Cette fois, c'est plus facile, et plus intéressant. Notre amie roumaine nous présente ses conditions de vie et ses difficultés d'enseignante dans un pays en pleine évolution.

Les conférences se situent dans trois domaines bien distincts.

La première pose cette question fondamentale et toujours d'actualité, y compris dans nos sociétés démocratiques, des rapports entre le pouvoir de l'État et la liberté de l'individu : comment peuvent-ils coexister ? et comment y est-on arrivé ? Présentation historique et philosophique qui fixe les étapes et favorise la réflexion.

La deuxième conférence articule trois mots clés dans le domaine de la pédagogie, à partir d'exemples concrets ; entre pédagogie et psychologie, elle met à l'honneur le beau terme d'éduquer.[1]

La troisième, "*C'est pour la liberté que Christ nous a libérés*" (Gal 5,1), est d'ordre théologique sur le rapport de la loi et de la liberté dans l'Ancien et le Nouveau Testament, conférence prononcée en français, puis en allemand par un Luxembourgeois qui témoigne à sa manière de notre présence au cœur de l'Europe.

Il ne m'appartient pas de résumer ces trois conférences, passionnante chacune dans son domaine.

Session différente de la précédente bien sûr. Nous sommes en pleine ville, dans un hébergement original, annexé à un hôpital, un hôtel pour l'accueil des familles, tenu par une communauté religieuse. Tout est très confortable et à l'intérieur des bâtiments, on ne souffre pas de la chaleur alors qu'en cette fin de juillet 2018, certains jours, la température extérieure dépasse les 35°. L'après-midi, tourisme. Trêves, ville

romaine, la plus ancienne ville d'Allemagne, et les monuments romains abondent : la Porte Noire bien connue, la basilique de Constantin, les grands thermes et d'autres, mieux conservés. Aux vestiges romains s'ajoutent de nombreuses églises dont la cathédrale et l'église Notre-Dame aux réminiscences champenoises, et aussi des monuments baroques, un régal architectural ! Tout est facilement accessible à pied, les voitures sont détournées du centre historique.

Nos amis qui nous reçoivent ont tout aussi bien organisé le temps du loisir que celui du travail : visite à la basilique Saint Mathias, ancien lieu de pèlerinage, visite guidée de la ville, rencontre avec un archéologue spécialiste de l'époque romaine et absolument passionné par son sujet, concert d'orgue à la basilique de Constantin en soirée, une autre soirée chez un viticulteur, nous sommes au cœur des vins de Moselle.

Nous n'avons pu participer à l'excursion de fin de session qui avait lieu au Luxembourg voisin, mais nous avons apprécié sur le chemin du retour le beau paysage mosellan, au contact des trois régions, nous avons même fait une petite halte à Schengen.

Dommage qu'un clivage existe : les jeunes enseignants viennent plutôt de l'Est européen tandis que l'Ouest est surtout représenté par des retraités. Une question de génération qui empêche peut-être la rencontre d'être plus féconde.

Cela ne m'empêchera pas de souhaiter retrouver les mêmes et d'autres personnes l'an prochain en Autriche.

Jacqueline Xhaard-Bourdais,
Angers

1/ Voir page 34.

Ma rentrée en maternelle ou

La parabole du petit oiseau

Les feuilles commencent à tomber à Epernon, certaines ont des couleurs mordorées mais cela est malgré tout le signal de la rentrée qui s'en vient…

Comment me dépouiller encore de quelques morceaux d'écorce rugueuse comme celle des arbres du parc dans lequel je marche (en ce moment privilégié d'une promenade méditative) afin d'accueillir au mieux et le plus délicatement possible les petits élèves de l'école dans quelques jours. Ils sont de plus en plus jeunes, pas encore trois ans… et si fragiles (j'apprendrai quelques jours plus tard qu'un enfant qui rentre en classe de Petite Section vient d'être orphelin ; son père est mort en juin dans un accident et il arrive avec sa maman à Marseille chez la grand-mère maternelle pour essayer de vivre cette situation dramatique…)

Photo Dominique Thibaudeau

Ces petits élèves sont comme de petits oiseaux couverts uniquement d'un léger duvet très doux, ils sortent tout juste de "l'œuf" familial ou du cocon douillet de la nounou ou encore de la crèche.

Les petits de l'année dernière deviennent moyens… Et les moyens deviennent les GRANDS de la Maternelle.

Certains en sont fiers ! D'autres refusent ce titre et revendiquent leur droit d'être encore "des petits", tous les cas intermédiaires existent au sein de chaque classe.

Mon délicat travail sera donc de préparer un petit nid douillet recouvert de mousse très douce dans la classe, la cour de récréation… et de mettre en place pour chacun des situations adaptées dès le début de l'année afin que chaque oisillon voie petit à petit pousser avec émerveillement les premières plumes afin de pouvoir voler en fin de grande section de ses propres ailes quand le jour sera venu…

Et si dans certains cas je ne peux rien faire, MERCI, Seigneur, de garder en moi la petite flamme de l'Espérance… afin que j'accepte de ne pouvoir qu'enlever le plus discrètement et délicatement possible quelques mauvaises herbes et de semer furtivement quelques graines avec la certitude qu'elles germeront un jour.

Épernon, Août 2018
Florence
P.E. Marseille

Cinq journées à Ristolas

Je ne connaissais pas Ristolas ; par chance, j'ai pu m'y rendre cette année et y séjourner cinq jours. J'y ai découvert un lieu d'amitié, de convivialité, de liberté qui m'a apporté beaucoup de joie, et je suis très heureuse de pouvoir en témoigner.

Pour tous les habitués du lieu, cette année s'annonçait, paraît-il, un peu particulière : pas d'aumônier pour guider la réflexion et, non plus, - petit détail qui a son importance - pas de cuisinière pour la préparation des repas, mais grâce à une organisation matérielle magistralement mise en place au préalable par un couple dynamique, et une répartition des tâches efficace, le poids ne s'en est pas fait sentir. Le groupe y a même sans doute gagné en entrain et fraternité, chaque marmiton ayant à cœur, avec l'aide d'autres participants, d'offrir à ses amis quelques plats simples et savoureux de sa confection. Quant à l'absence d'aumônier, sans la compenser, la prière communautaire du matin et le programme de lectures, établi par quelques participants chevronnés, et diffusé à l'avance, permettaient largement à qui le voulait de nourrir sa réflexion spirituelle.

Le rythme, sans doute traditionnel, d'une journée de travail alternant avec une journée de détente ou de marche en montagne ménage un temps pour l'assimilation et la contemplation. Nous avons découvert en ce mois de juillet une montagne somptueuse, d'une beauté à couper le souffle, prodigue en lis martagon, gentianes jaunes, sabots de Vénus et autres merveilles sans compter les ébats d'insouciantes marmottes courant tout près sur les talus ou au pied des cascades. Et à l'horizon, la silhouette puissante du Mont Viso dans toute sa splendeur ! Je n'en croyais pas mes yeux !

Mais venons en au programme, centré cette année sur "**les approches de Dieu"**. Des lecteurs attentifs ont présenté des comptes rendus très complets sur des livres récents, et parfois très savants, étudiant à travers l'histoire, à travers la Bible, en écho avec l'expérience personnelle, la quête du visage de Dieu par l'humanité. ***L'invention de Dieu*** de Thomas Röhmer dégage en suivant le récit biblique les étapes du passage du polythéisme à un Dieu monothéiste personnel qui devient sur le Sinaï le Dieu de l'Alliance avec Israël, tandis que ***Son visage et le tien*** d'Alexis Jenni moins érudit, plus proche du témoignage, met en valeur le rôle et l'importance des messages du corps et des sens dans l'approche de Dieu non sans quelques résonances pascaliennes. ***L'autre Dieu*** de Marion Müller-Colard totalement arc-bouté sur l'épreuve personnelle de la souffrance interroge le livre de Job pour tenter de passer d'une foi infantile en un dieu rétributeur, à une foi adulte qui entre dans le mystère de l'amour. Gérard Bessière, à quatre-vingt-neuf ans, dans son essai ***l'Ultime Secret*** s'interroge encore : "*Quel est le Secret des secrets à l'origine permanente de l'univers et de l'humanité ?*" et revient puiser à la source des grandes voix prophétiques pour décrypter leur message humanisant de paix, de justice et de solidarité avec les plus démunis, voie privilégiée pour entrer en relation avec le Dieu caché ; lui, prêtre, n'hésite pas à mettre en question les institutions, les cultes d'aujourd'hui qui pourraient occulter la voie royale du Secret, pour préférer voir l'essentiel au delà des idéologies de tous bords, dans la qualité d'humanité, la vie humaine et la création. Avec Alain Besançon,et son livre ***L'image interdite***, sur l'iconoclasme, nous nous sommes interrogés à travers l'histoire de la Réforme sur le droit et le statut de l'image dans la représentation de Dieu. Tous ces messages, éveillant des échos dans la vie de chacun, n'ont pas manqué de susciter des discussions. L'audiovisuel aussi à travers l'émission ***Secrets d'histoire*** sur la vie de Jésus a fait l'objet d'appréciations diverses, ainsi que d'autres projections et initiatives stimulant la réflexion.

Je n'oublierai pas de dire que le thème abordé dans la journée était précédé par la prière communautaire du matin. Une hymne liturgique s'élevait d'abord chantée par les voix d'une communauté monastique : "*Dès avant le jour je te cherche, Seigneur*" ou "*Voici le temps du long désir*", suivie de la méditation d'une lecture, d'un *Notre Père* et d'un chant pour rendre grâce. Les amis absents, malades ou empêchés, ne sont pas oubliés : un petit dispositif audio leur permet de participer à la prière de tous.

Quant à moi, je remercie vivement tous les membres de ce groupe, qui se connaissaient de longue date, pour leur accueil simple et chaleureux de la novice que j'étais, accueil qui m'a généreusement permis de participer à leur quête de vérité.

Hélène Bremaud
Rhône-Alpes

Ma posture d'enseignant

Les postures enseignantes

Une posture est une structure préconstruite (schème) du "penser-dire-faire", qu'un sujet convoque en réponse à une situation ou à une tâche scolaire donnée. Les sujets peuvent changer de posture au cours de la tâche selon le sens nouveau qu'ils lui attribuent. La posture est donc à la fois du côté du sujet dans un contexte donné, mais aussi de l'objet et de la situation, ce qui rend la saisie difficile et interdit tout étiquetage des sujets.

Les "postures d'étayage" permettent de rendre compte de la diversité des conduites de l'activité des élèves par les maîtres pendant la classe :

Une posture de contrôle : elle vise à mettre en place un certain cadrage de la situation : par un pilotage serré de l'avancée des tâches, l'enseignant cherche à faire avancer tout le groupe en synchronie.

Une posture d'accompagnement : le maître apporte, de manière latérale, une aide ponctuelle, en partie individuelle en partie collective, en fonction de l'avancée de la tâche et des obstacles à surmonter.

Une posture de lâcher-prise : l'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail et l'autorisation à expérimenter les chemins qu'ils choisissent.

Une posture de sur-étayage ou contre-étayage : variante de la posture de contrôle, le maître, pour avancer plus vite, si la nécessité s'impose, peut aller jusqu'à faire à la place de l'élève.

Une posture d'enseignement : l'enseignant formule, structure les savoirs, les normes, en fait éventuellement la démonstration.

Une posture dite du "magicien" : par des jeux, des gestes théâtraux, des récits frappants, l'enseignant capte momentanément l'attention des élèves.

Dominique Bucheton

Fiche de travail

Un temps d'observation

Comment j'accueille les enfants en classe ?

Qu'est-ce que je mets en place en classe pour accueillir les élèves ?

Comment est-ce que je prends en compte la résistance de l'autre (élève, collègue, parent…) ?

Est-ce que j'accepte la résistance de l'autre ?

Comment est-ce que je prends en compte l'évolution sociétale ?

Quelle est ma posture face à l'obstacle ?

Quel est le statut de l'erreur dans ma pratique et quelles sont mes réactions face à elle ?

Est-ce que je suis conscient(e) de ce que je suis ?

Quel est mon rapport à l'autorité ?

Est-ce que je me "blinde" ou est-ce que je lâche prise ou me libère ?

Quelle place je fais à la dignité de la personne ?

Un temps de relecture spirituelle

Pourquoi suis-je en école publique ?

Est-ce un choix ? Le résultat de circonstances extérieures ?

Être chrétien(ne), qu'est-ce que ça change dans ma posture d'enseignant(e) et dans mon regard ?

À quelles références bibliques cette réflexion me renvoie-t-elle ?

Et après ?

En quoi mes représentations ont-elles changé ? Quels déplacements ?

Quelles pistes pour demain dans mon quotidien d'enseignant(e) ?

Outils

Passages bibliques : Livre de Michée **6** 8 ; Marthe et Marie (Luc **10** 38-42).

Films : "*Primaire*" ; "*À voix haute*".

Manifeste pour un accueil d'hospitalité (CAAEE ; Chantal Costa-Ibrard).

Les actifs de
la session d'Épernon
Août 2018

Bureau International 2018

Après une rencontre par PAD (*Packet Assembler and Desassembler)* en 2017[1], le Bureau International des Équipes Enseignantes dans le monde s'est retrouvé, cet été, du 16 au 28 juillet. Si Mari-Carmen, pour l'Amérique latine, Rosalinda, pour l'Asie, et Pedro étaient arrivés à temps, Jean-Jacques, pour l'Afrique, a dû attendre son visa une semaine. Pour l'Europe, Gabrielle et Jean ont participé durant la première semaine.

Comme chaque année, le travail des traducteurs et traductrices : Huguette, Jonathan, Marie-Louise, Mireille, Pierre a été primordial. Quant aux cuisinières Anne-Marie, Claudine et Hélène, leur discrète présence assurent un séjour fort agréable tant pour les yeux que pour les papilles.

Nous avons bien sûr travaillé à partir des apports de chaque délégué sur la géopolitique, l'éducation, l'Église et les Équipes enseignantes de chacun des continents. À partir de tous les échos entendus et tout ce qui est vécu par les équipiers, le Bureau International a pointé les problèmes rencontrés par notre "Maison commune", comme le dit le Pape François. Pour les délégués, avoir une vision plus grande sur la planète est nécessaire si on veut participer à un monde plus juste et au service de l'humanité.

Six propositions de changement

- Changer dans notre tête
- Changer en tant que personne et dans nos familles (les 4 R réduire, recycler, réutiliser, répartir) et changer l'organisation sociale des pays (politique, économique, culturel)
- Changer dans les activités industrielles et agricoles
- Changer nos systèmes d'extraction, production, transformation et commerce car ils sont les plus polluants
- Changer notre regard sur la nature : connaître et respecter ses droits car en détruisant la nature on se détruit soi-même
- Changer au plan religieux, revenir à l'essentiel de la mission de Jésus : construire ensemble un royaume de justice et de fraternité.

Cette réflexion, a permis de mettre en place les thèmes qui seront traités dans ses bulletins au cours de ces deux prochaines années :

N° 84 : L'écologie dans le monde aujourd'hui : tragédie et espérance

N° 85 : Ecologie : état des lieux - Où en sont les acteurs ?

N° 86 : Apport de diverses spiritualités

N° 87 : Écologie : engagements personnels, collectifs et structurels

Approfondissement de la réflexion

Voir

- Privilégier les expériences vécues par rapport au soin à apporter à la planète, à soi-même, à notre relation au sujet des technologies… Regarder en particulier ce qui se vit dans l'École.
- État des lieux : voir ce qui est négatif et ce qui est positif au niveau personnel, collectif, institutionnel.
- Se référer à toutes les lois énoncées (celles qui nous guident et celles qui nous contraignent) sans oublier de faire référence à la Bible.

Juger

- Approfondir ce qui est capital pour l'humanité, avec la mesure de l'urgence.
- En quoi la protection de la planète est liée au respect de soi et vice-versa ? L'intérêt général peut être contredit par les intérêts particuliers, cela inclut tous les problèmes de l'économie aujourd'hui.
- Vision du futur pour les générations à venir.

Agir

- Informer, éduquer, faire pression dans les pays où se trouvent les Équipes Enseignantes.
- Comment développer ensemble un plaidoyer international sur l'enseignement à la protection, le devenir et le respect de la planète ?
- Parallèlement comment avoir une action, peser sur un plan plus large ?
- Travailler avec d'autres collectifs (CCFD-Terre Solidaire, associations locales…).

• Penser qu'il y a urgence dans beaucoup de domaines.

• Chercher, trouver les meilleurs moyens d'être efficace.

Bilan du PAD

Bien sûr, nous avons fait le point sur les échanges que nous avions eu, en 2017, par le moyen du PAD. Claude Henry s'était déplacé pour participer à notre réflexion. Tous les participants ont été d'accord pour dire que cette expérience avait été positive. Outre la diminution des frais, Rosalinda a fait remarquer que même si l'horaire n'est pas facile, cette façon de travailler est beaucoup moins fatigante. Pour l'Amérique latine ce dispositif a été retenu pour permettre des échanges entre les différents délégués de ce grand continent.

Cependant, pour permettre des échanges moins bousculés, deux dates ont été retenues pour l'année 2019 : 12 avril pour la partie géopolitique, et 11 octobre pour l'éducation, l'Église et les Équipes Enseignantes.

Il a été demandé que, pour la géopolitique, il soit relevé les convergences concernant l'écologie au niveau de la planète.

Compte-tenu des élections des futurs délégués en Amérique latine et en Asie, les horaires devront être affinés.

En fin de session, un manifeste a été écrit par les délégués.

Paulette Molinier et
Suzanne Cahen

Manifeste

Lors de la réunion du Bureau International 2018 à Paris, nous, coordinateurs continentaux des Équipes Enseignantes (Afrique, Amérique latine/Caraïbes, Asie et Europe) avons présenté les réalités géopolitiques, éducatives, écologiques et ecclésiales de chaque pays où se trouvent des Équipiers. Nous avons échangé non seulement les informations sur les réalités vécues dans chacun des continents, mais aussi notre compassion vis-à-vis des pauvres, des exclus, des sans-abris…

Nous avons décidé de rendre public le manifeste suivant :

Nous dénonçons le néolibéralisme, tous les pouvoirs politiques et économiques qui ne prennent pas les décisions nécessaires afin de transformer les structures économiques dans de nombreux pays pour que les pauvretés, les exclusions, et même les crimes soient éradiqués. Nous nous tournons vers les autorités gouvernementales, les Églises et les peuples opprimés pour entreprendre une autre organisation sociale, économique et politique, en utilisant les alternatives qui sont déjà en cours.

Les Équipes Enseignantes sont attachées non seulement à leur peuple et à l'option préférentielle pour les pauvres, mais aussi à la sauvegarde de notre planète.

Ayant choisi le thème de la sauvegarde de la planète, nous exprimons notre indignation face à la destruction progressive de notre "maison commune" et notre solidarité avec toutes les victimes des catastrophes dues au changement climatique, à l'extraction abusive des minerais, à la surconsommation, à l'emploi d'intrants chimiques dans l'agriculture, à l'accaparement des terres…

Nous redisons :

- *notre solidarité avec tous les peuples en lutte pour la justice et la paix,*
- *notre soutien aux femmes et aux hommes qui prennent soin de la planète et de ses habitants,*
- *notre foi en Jésus-Christ libérateur, venu dans notre monde.*

Paris le 26 juillet 2018
Les coordinateurs continentaux

Ce manifeste a été envoyé aux délégués de la FEEC en rencontre européenne à Trêves, en Allemagne.

1/ voir Lignes de crêtes n° 39 p. 38

Rentrée scolaire

Communiqué, pédophilie

L'association Chrétiens dans l'Enseignement Public, interpellée par certains de ses membres et par la pétition de Témoignage Chrétien (http://pedophilieeglise.wesign.it/fr), publie le communiqué suivant et l'envoie aux mouvements de laïcs et aux personnes avec lesquels elle est en lien, ainsi qu'à la conférence des évêques de France.

Nous adhérons à la volonté de faire la lumière sur tous les actes criminels commis à l'égard d'enfants dans l'Église catholique et de briser la chape de plomb qui entoure ces actes.

À travers ces faits, nous percevons un système perverti, dévoyé, à l'opposé du message évangélique : le cléricalisme condamné par le pape François[1].

Au delà de la création d'une instance autonome et plurielle, dotée de larges pouvoirs d'nvestigation et chargée de mener une enquête approfondie sur la pédophilie dans l'Église –enquête que nous appelons de tous nos vœux[2] – nous souhaitons que l'Église s'engage dans une démarche synodale sur les questions de son fonctionnement, des ministères, de la formation des prêtres.

Nous rappelons avec force que la vocation du peuple de Dieu est le service de l'humain et renouvelons notre confiance à tous ceux, très nombreux, qui, dans l'Église, assument leurs responsabilités en cohérence avec l'Évangile, à la suite du Christ.

Le CA de CdEP
réuni le 6 octobre 2018

1/ Lire la lettre au peuple de Dieu : http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/letters/-2018/documents/papafrancesco_20180820_lettera-popolo-didio.html.
2/ L'assemblée annuelle des évêques de France a voté, début novembre 2018, la mise en place d'une commission indépendante qui est en cours de recrutement.

En France, des milliers d'enfants ne sont pas scolarisés, en raison de facteurs multiples (éloignement des lieux de vie, expulsions à répétition, manque d'infrastructure...). Au moment de la rentrée scolaire, un collectif d'associations a interpelé le chef de l'État et le ministre de l'Éducation nationale pour rendre le droit à la scolarisation pleinement effectif. CdEP est signataire de cette tribune. (voir détail des signataires sur le site de CdEP)

De trop nombreux enfants à la porte de l'école

À l'heure où la majorité des enfants en France se familiarisent avec leur nouvelle école ou leur nouvelle classe, une minorité d'enfants et adolescents invisibles continuent d'être exclus de l'école, laissés pour compte. L'école est un droit en France, mais elle n'est pas un acquis pour les milliers d'enfants et adolescents qui chaque année voient leur avenir compromis.

Pourtant, garantir l'accès à l'éducation à tous les enfants, indépendamment de leur situation sociale, géographique, familiale ou de leur origine est une obligation inscrite dans le code de l'éducation comme dans plusieurs conventions internationales que la France a choisi de signer. Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies a ainsi rappelé la France à l'ordre, lui demandant de *"garantir à tous les enfants le droit à l'éducation sans discrimination"*.

Le candidat Emmanuel Macron avait annoncé que l'école primaire serait une priorité s'il devenait président, *"pour que tous les élèves sachent lire, écrire et compter en arrivant en sixième"*. Si le dédoublement des classes de CP puis CE1 en réseau d'éducation prioritaire a envoyé un signal positif aux écoliers les plus fragiles, nous déplorons profondément que cette nouvelle rentrée scolaire perpétue l'exclusion de l'école des enfants les plus fragiles.

Une approche globale

Il est difficile d'évaluer précisément le nombre d'enfants et adolescents non-scolarisés. En effet, la majorité des maires ne s'acquittent pas de l'obligation d'établir une liste des mineurs de la commune soumis à l'obligation scolaire. Des estimations permettent toutefois de cerner l'ampleur du phénomène. En France, 80% des enfants vivant en bidonvilles et en squats ne sont pas scolarisés, mais c'est aussi le cas d'enfants vivant en habitat précaire, en hébergement d'urgence, ou encore accueillis temporairement avec leur famille chez des proches. De nombreux jeunes sans représentants légaux sur le territoire sont également exclus de l'école durant des mois, notamment quand leur minorité est contestée. Des milliers de jeunes handicapés se retrouvent également sans aucune solution de scolarisation. Le problème est décuplé dans les départements d'outre-mer : certaines estimations évoquent 5 000 enfants à Mayotte et 10 000 enfants en Guyane privés d'école. Quel avenir, quelles perspectives la France propose-t-elle à ces enfants et adolescents ?

La non-scolarisation est une problématique dont la pluralité des facteurs nécessite une approche globale : éloignement des lieux de vie des écoles (ou inaccessibilité par les transports en commun), expulsions de bidonvilles ou squats ou déplacements contraints d'un hôtel social à un autre, entraînant une rupture dans la scolarité, double déficit en infrastructures et en personnels qualifiés à Mayotte et en Guyane, barrières matérielles liées aux conditions de vie (achat de vêtements, coût de la cantine, etc.), dispositifs pour élèves allophones saturés dans certains territoires, freins liés aux situations de handicap, tels que le manque d'auxiliaire de vie scolaire, etc.

À titre d'exemple, les enfants vivant en bidonville – qu'Emmanuel Macron, malgré son engagement en mars 2017, n'est jamais allé rencontrer – connaissent de nombreux obstacles à leur scolarisation. Les refus d'inscription scolaire ou les tracasseries administratives opposées par certaines municipalités sont particulièrement inadmissibles : variabilité des pièces à fournir, demandes abusives de justificatifs, création de listes d'attente opaques et injustifiées. Si ces pratiques des mairies sont inacceptables, l'État doit faire en sorte qu'elles cessent : est-il nécessaire de rappeler que l'inscription scolaire en maternelle et primaire est une mission exercée par les maires au nom de l'État qui engage la responsabilité de celui-ci ?

Politique nationale d'inclusion scolaire

Nous appelons donc solennellement le président de la République et le ministre de l'Education nationale à insuffler la dynamique indispensable qui permettra de combler le fossé entre les textes et leur application effective. Cette question est d'autant plus d'actualité que le gouvernement a étendu la scolarité obligatoire à 3 ans. Faisons de cette mesure importante une opportunité pour enrayer l'exclusion scolaire dès le plus jeune âge. Nos organisations ont des solutions concrètes à proposer pour rendre pleinement effectif ce droit fondamental et avancer vers une école toujours plus inclusive. Parmi celles-ci, la mise en place d'un observatoire de la non-scolarisation dans toutes les académies permettrait un réel pilotage d'une politique nationale d'inclusion scolaire, de mettre des chiffres et des visages sur cette réalité. En pratique, la mise en place d'un travail de médiation pour faire le pont entre ces publics fragiles et l'institution scolaire s'avère être une piste pertinente.

Nous suggérons également au gouvernement de prendre avant la fin de l'année un décret fixant la liste des pièces justificatives devant être acceptées par les maires lors de l'inscription en primaire, afin de limiter les abus en clarifiant les règles applicables et en imposant la délivrance d'un récépissé de dépôt de la demande.

À la veille du 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, il est urgent d'agir pour mettre fin aux dénis de droit constatés. L'accès à l'école de tous les enfants, c'était le sens de l'engagement du candidat Emmanuel Macron à travers la tribune d'Anne Lebreton et Alain Régnier, le 23 mars 2017 : "*Pour Emmanuel Macron, l'école doit être une réalité pour tous les enfants*" : la place de tous les enfants est à l'école !

Tobit et Anna, la querelle d'un couple de vieillards

L'homme est assis, il croise les mains et lève les yeux au ciel en signe d'imploration, mais en cherchant son regard, on s'aperçoit qu'il est vide et que cet homme est aveugle. Il est vêtu d'une longue et très belle robe de soie rouge bien doublée contre le froid, mais la robe est déchirée, ainsi que la manche de son habit, sans parler des chaussures trouées... Tout respire la pauvreté ou plutôt la misère qui s'est abattue sur cet homme et dans ce foyer. La maison était jadis prospère, mais aujourd'hui l'on devine une chaise cassée, la fenêtre est close par un mauvais papier huilé, et, pour se réchauffer, le pauvre vieillard n'a que quelques brindilles brûlant à même le sol.

La femme arrive de l'extérieur, le trousseau de clés qui pend à sa ceinture indique qu'elle est la maîtresse de la maison, la femme du vieillard assis. Elle est chaudement mais pauvrement vêtue, et elle porte dans les bras un chevreau. Tournée vers son époux, elle lui adresse des reproches auxquels il répond en levant les yeux au ciel. Nous voici les témoins d'une querelle entre un homme et sa femme, le petit chien lui aussi témoin, attend sagement, et nous regarde, nous interroge.

Tobit et Anna, sont de bons Juifs qui ont été déportés à Ninive, c'est l'Exil. Après avoir vécu dans la richesse, ils connaissent la pauvreté à cause de l'aveuglement de Tobit. Il a en effet été victime, quatre ans auparavant, de la fiente d'un oiseau, qui en tombant sur ses yeux, l'a rendu aveugle, et c'est ceci qui explique l'actuelle pauvreté du couple et de la maison.

Anna travaille maintenant comme fileuse, et Tobit qui est aussi le narrateur du livre biblique, raconte que ce jour-là, *"elle termina une pièce et elle la livra aux clients. Ils lui donnèrent tout son dû, et de plus ils lui firent cadeau d'un chevreau pour un repas. En rentrant chez moi, le chevreau se mit à bêler, j'appelai ma femme et lui dis : 'D'où sort ce cabri ? Et s'il avait été volé ? Rends-le donc à ses maîtres, nous n'avons pas le droit de manger le produit d'un vol'. Elle me dit : 'Mais c'est un cadeau qu'on m'a donné par-dessus le marché !' Je ne la crus pas, et je lui dis de le rendre à ses propriétaires, j'en rougissais devant elle. Alors elle répliqua : "Où sont donc tes aumônes ? Où sont donc tes bonnes œuvres ? Tout le monde sait ce que cela t'a rapporté".* Livre de Tobie ch.2, v. 10-14.

C'est cette dernière phrase prononcée avec force, que le peintre met en scène : Anna, comme la femme de Job, veut lui montrer que la piété qu'il a montrée pendant des années en faisant beaucoup d'aumônes, en donnant des sépultures à ses frères..., tout cela ne sert à rien et n'empêche pas le malheur.

Tobit réagit doublement, d'une part il trouve que les paroles de sa femme ne sont pas justes et qu'on ne peut lui reprocher ses bonnes actions, mais d'autre part il prend soudain conscience de sa méprise, le cabri qu'il croyait volé a été donné parce qu'elle est une bonne ouvrière. Il a porté une fausse accusation, il a totalement manqué de confiance envers elle, et c'est cette injustice qui explique sa colère et ses reproches, d'où le geste qu'il fait pour implorer Dieu.

C'est donc son aveuglement physique et moral qui est mis en scène. À ses petits yeux blancs qui expriment sa profonde souffrance, s'opposent trois paires d'yeux bien vivants et très noirs : les yeux exorbités d'Anna qui expriment consternation et indignation, les prunelles du chevreau qui sont celles de l'innocence bestiale, et celles du chien, plongées dans l'ombre et qui semblent saisies de consternation.

Le peintre en choisissant le moment du repentir de Tobit met en parallèle ses deux aveuglements, physique et moral. Ils vont de pair, alors que beaucoup pensent que l'aveuglement physique devrait permettre une plus grande ouverture d'âme, une meilleure perception spirituelle. Rembrandt est obsédé par la cécité spirituelle qui touche les bons voyants, il oppose la clarté qui nous vient de l'extérieur, à la clarté intérieure qui émane de la vérité de l'Écriture, et qui éclaire vraiment les choses. Ici la perception spirituelle est d'abord perdue par l'aveugle Tobit, mais bientôt reconquise par Tobit le croyant.

Serge Ceruti

Le Livre de Tobie *est un livre de la Bible grecque, dont le héros est le jeune Tobie, fils de Tobit et d'Anna. C'est un petit roman dont Rembrandt s'est très souvent inspiré, bien qu'il ait été déclaré apocryphe par les Protestants, comme tous les livres rédigés en grec et non en hébreu.*

Tobit et Anne avec un chevreau, Rembrandt, 1626,
huile sur panneau, 40 x 30 cm,
Rijksmuseum, Amsterdam

Comité de Rédaction :

Suzanne Cahen
Pierre Darnaud
Jean-Louis Gourdain
Chantal Guilbaud
Monique Judenne
Anne-Marie Marty
Mireille Nicault
Benoît Petit
Catherine Réalini
Marie-Inès Silicani
Édith Tartar Goddet
Jacqueline Xhaard-Bourdais

Collaborateurs :

Serge Ceruti (iconographie)
G. Million, D. Thibaudeau (dessins)
Tcho Picault (secrétariat)
Andrée Fabre, Paulette Molinier, Juliette Panek (relecture)

Chrétiens dans l'Enseignement Public - 67 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Tél. : 01 43 35 28 50 - site électronique : http://www.cdep-asso.org/ - courriel : cdep-asso@orange.fr